

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2871 - VENDREDI 24 MARS 2017

SECTEUR DU TRAVAIL

Les syndicats menacent de débrayer



Des fonctionnaires lors d'une manifestation à Kinshasa

Deux syndicats parmi les plus en vue du secteur, en l'occurrence, l'Intersyndicale nationale du Congo et de la Dynamique des regroupements socioprofessionnels accusent le gouvernement de ne pas se soucier le moins du monde des conditions sociales déplorable des agents de l'Etat et autres travailleurs du secteur privé. Ils ont déposé leurs préavis de grève sur la table du Premier ministre, Samy Badibanga, qui a jusqu'au début du mois d'avril prochain pour désamorcer la grève imminente qui se profile dans le secteur. La principale revendication touche à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des agents et fonctionnaires de l'Etat en ce temps de basse conjoncture. Il s'agit principalement pour l'Exécutif national de réajuster le salaire minimum interprofessionnel (Smig) en vue de l'adapter aux réalités du marché.

Page 20

MONUSCO

Entre réduction des effectifs et renouvellement du mandat

Le débat prévu le 29 mars prochain au Conseil de sécurité sur les conditions et les moyens de prorogation du mandat de la Monusco vient s'ajouter aux inconnues qui compliquent l'équation de l'alternance politique dans le pays. Un débat très attendu car de son issue dépendra la suite du processus électoral en RDC. La discussion est déjà au centre d'une passe d'armes diplomatique entre la France et les Etats-Unis.

Alors que Washington tient à réduire sa contribution aux efforts de maintien de la paix en RDC via la Monusco, la France, elle, ne jure que par la prolongation du mandat de celle-ci. Paris trouve, en effet, hasardeux que l'on songe à des réductions drastiques des activités de la mission onusienne notamment en termes d'effectifs alors que la RDC fait face actuellement à des turbulences électorales.

Page 20

DÉVELOPPEMENT

Clôture de l'atelier d'appropriation du « Project Cooperation Agreement national »



Caritas contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations

BANQUE MONDIALE

La RDC présente à la 28^e conférence sur les affaires foncières

Le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi représente la RDC à la 28^e conférence annuelle de la Banque mondiale sur les Affaires foncières et la pauvreté. C'est depuis le lundi 20 mars que cette conférence a été ouverte à Washington DC. Les participants sont appelés à réfléchir sur les questions d'adaptation de la gestion foncière et la lutte contre la pauvreté dans le monde. La situation foncière de la RDC a été développée à ce forum le mardi 21 mars par l'expert de la Banque mondiale, André Tessier. Page 20

La clôture de cet atelier a été sanctionnée par une série de recommandations pour pérenniser les programmes « Villages et écoles assainis » mis en œuvre par le gouvernement congolais grâce à l'appui de l'Unicef. Cet atelier s'était fixé comme objectif principal de permettre aux Cari-

tas diocésains de s'approprier les axes principaux du PCA national (Project Cooperation Agreement national) et renforcer les capacités des acteurs. Au-delà du renforcement des capacités, les participants ont acquis une meilleure connaissance du programme « Village et écoles

assainis » avec sa nouvelle approche qui est le « Centre de santé assaini ». Outre les aspects liés à la gestion du programme appris pendant l'atelier, les participants ont également eu des échanges fructueux sur le plan d'action qu'ils vont exécuter cette année.

Page 20

ÉDITORIAL

Préparation

L'opposition politique ayant reconnu, dans sa très grande majorité, le bien-fondé de la nouvelle Constitution et soutenant désormais sans réserve le processus institutionnel que celle-ci instaure, les élections législatives et municipales à venir se dérouleront dans un climat apaisé. Ceci n'empêchera pas, bien sûr, quelques radicaux de faire entendre leur voix sur les réseaux sociaux et sur les ondes par l'entremise de médias étrangers peu regardants, mais tout indique aujourd'hui que ces deux scrutins simultanés apporteront la preuve, s'il en fallait une, que le Congo est bien une nation démocratique.

Ce constat de simple bon sens a pour conséquence évidente que leur organisation matérielle doit être faite de façon méticuleuse du haut en bas de l'échelle administrative qui en a la responsabilité. Certaine au niveau du gouvernement qui a pris d'ores et déjà toutes les dispositions nécessaires dans ce sens cette règle l'est beaucoup moins au niveau local, c'est-à-dire à la base, au plus près du corps électoral dans les départements, les communes, les bureaux de vote. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter ce que disent à ce propos les élus qui brigueront un nouveau mandat, mais aussi les candidats qui espèrent se faire élire dans l'une ou l'autre des assemblées de la République.

Il revient, certes, à l'Etat de veiller à ce que, le jour du vote venu, le matériel électoral soit présent sur toute l'étendue du territoire et que le vote se déroule dans un climat serein, mais il incombe aux autorités départementales et municipales de s'assurer quant à elles que les bureaux de vote seront prêts et que les citoyens pourront déposer librement leur bulletin dans l'urne. Ceci est d'autant plus important que la simultanéité du vote législatif et municipal doit permettre au Congo de franchir une étape décisive dans l'instauration des institutions de la Nouvelle République.

S'il est une tâche à laquelle l'Etat doit s'attacher dans le moment présent c'est bien celle de sensibiliser tous ceux et toutes celles qui exercent des responsabilités locales à l'enjeu des deux scrutins à venir. Il confortera ainsi la position des partis et formations politiques qui ont fini par se rallier à la Constitution de 2015 et qui jouent désormais pleinement le jeu de la démocratie.

Les Dépêches de Brazzaville

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

De nouveaux mécanismes de recouvrement des taxes en chantier pour maximiser les recettes



Une vue du podium lors des travaux (photo adiac)

Les trois groupes de travail chargés d'étudier le dossier mis en place le 1er février à Brazzaville lors du lancement des travaux sur l'évaluation des capacités contributives des produits de l'exploitation du domaine et des services des collectivités locales ont rendu leurs premières conclusions le 22 mars.

Ces groupes de travail conjoints, composés d'experts de la mairie et du ministère délégué en charge de la Décentralisation et du développement local ont la responsabilité d'accomplir deux missions essentielles.

Le travail effectué par ces techniciens a consisté, entre autres, à l'identification de la parafiscalité locale qui contribue au budget municipal, mais également à effectuer un recensement général des contribuables.

Le but poursuivi par la municipalité de Brazzaville, à travers cette initiative, est de chercher à doter la collectivité locale de Brazzaville d'une liste exhaustive et exacte des impôts,

taxes et tous les autres droits perçus au bénéfice des services municipaux. « Il se dégage la nécessité de poursuivre le recensement général des contribuables afin que la commune de Brazzaville puisse disposer de la liste complète des impôts, taxes, droits ou contributions perçus au profit de la collectivité locale. Y compris le nombre de contribuables qui sont assujettis et le montant des recettes attendues pour chaque catégorie de ressources », a précisé le directeur de cabinet du ministre délégué à la Décentralisation et au développement local, Gaspard Kimpala, qui a dirigé les travaux.

Il s'agit, en effet, des recettes fiscales regroupant les produits des impôts, des droits et taxes recouvrées par les services d'impôts locales, ainsi que des produits d'exploitation du domaine, des services des collectivités locales et des subventions et dotations de l'Etat.

En initiant ces nouvelles mé-

thodes de recouvrement des taxes et autres fisco municipaux, la vision de la mairie de Brazzaville est de chercher à bien assurer la traçabilité des fonds collectés, surtout d'augmenter vraisemblablement les recettes municipales, au moment où l'économie nationale est anéantie par la crise économique.

Afin de garantir la réussite de la réforme, un comité de suivi du travail a été mis sur pied, sous la supervision du préfet de Brazzaville, Cébert Iboko-Onanga. De même, des groupes de travail ont été constitués au sein des arrondissements, sous la coordination des administrateurs-maires, avec la même mission de parfaire l'identification des recettes, le dénombrement des contribuables ainsi que le contrôle des recouvrements. Ces conclusions ont été rendues en présence du député-maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Le groupe chinois West Africa envisage de s'installer à Brazzaville



Le ministre Calixte Nganongo recevant la délégation de West Africa (DR)

La société West Africa Group compte ainsi apporter un financement adéquat dans le cadre du Fonds national de développement économique et social de la République du Congo estimé à plus de 100 milliards de FCFA. Ce nouveau projet de Partenariat public-privé (PPP) a été dévoilé récemment à Brazzaville, lors d'une rencontre entre le ministre congolais des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo, et la délégation du groupe chinois conduite par son président directeur général, Huo Kou Yin.

L'échange entre les deux hommes a porté essentiellement sur l'apport que devra fournir l'établissement financier chinois dans le capital (100 milliards de FCFA) destiné au Fonds national de développement.

La société West Africa Group étant basée à Shanghai (Chine), son patron Huo Kou Yin a sollicité du gouvernement congolais un espace libre à Brazzaville, où sera érigée une filiale du groupe. Dans son plan d'investissement dévoilé le 17 mars dernier, l'homme d'affaires chinois a parlé de la construction d'un immeuble de seize étages.

Ce Fonds national doté d'un programme d'investissement visant les secteurs à fort potentiel à savoir : l'agriculture, le transport fluvial et l'exploitation industrielle, est une institution financière publique investie des missions d'intérêt général, en appui aux politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités locales.

Fiacre Kombo

MINES

Le Congo pourrait devenir premier producteur africain de la potasse

La République du Congo pourra occuper une place de choix sur l'échiquier continental en matière de production de potasse grâce notamment au potentiel du site du «permis Dougou», situé dans le département du Kouilou avec des ressources évaluées à 1,07 milliard de tonnes pour une production annuelle estimée à 5 millions de tonnes de potasse.

Réuni le 22 mars dernier en Conseil des ministres, le gouvernement congolais a approuvé l'octroi à la société Sintoukola Potash S.A. d'un permis d'exploitation du site de «Dougou» dont la profondeur du gisement est de 600m. Sintoukola Potash est la filiale congolaise de la compagnie australienne Elemental Minerals Limited qui avait obtenu en 2009, auprès du gouvernement congolais, un permis de recherches sur les sels de potasse et les sels connexes dans le Nord de la plaine du Kouilou. Elle a bénéficié en 2013 d'un premier permis d'exploitation de ce gisement dans la perspective d'une production de 2 millions de tonnes de potasse par an.

Il s'agit cette fois-ci, selon le ministre en charge de la communication Thierry Mougalla, d'un permis d'exploitation complémentaire sur la moitié Sud du terrain de recherches, dénommée zone « Dougou », où une importante minéralisation de carnallite et de sylvinite a été mise en évidence.

L'exploitation du site du «permis Dougou» mobilisera un investissement prévisionnel de 4 milliards de dollars américains, soit environ plus de 2000 milliards de francs CFA pour une période de 20 ans.

La production du site du permis «Dougou», une fois réalisée, hissera le Congo au rang de premier producteur africain de potasse, avec un volume de production estimé à 6% du marché mondial, à en croire M. Mougalla.

Par ailleurs, au cours de sa réunion, le gouvernement congolais a attribué un permis de recherches minières à la société Zhengwei Technique Congo pour l'or, dit «permis Mayéyé» dans le département de la Lékoumou (Sud). Le coût prévisionnel des travaux de recherches au niveau de ce permis est estimé à 1.200.000.000 de francs CFA.

La société Saison Zhong a aussi bénéficié d'un permis de recherches minières pour les polymétaux dit «permis Kola-Banda», situé dans le département du Niari. Le coût prévisionnel des travaux sur ce permis est estimé à 3 milliards de francs CFA.

L'octroi des permis minières à ces trois sociétés augure de bonnes perspectives pour l'économie congolaise qui demeure tributaire des ressources du secteur pétrolier.

Christian Brice Elion

ROUTE LOUDIMA-SIBITI

« Le gouvernement n'a pas abandonné le chantier », affirme Jean Jacques Bouya

Le ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya a rappelé aux sénateurs le vendredi 17 mars dernier à l'occasion de la séance des questions orales avec débat au gouvernement que la route Loudima-Sibiti, longue de 82 km aménagée et bitumée pendant le premier plan quinquennal en état de délabrement total aujourd'hui, n'a pas été abandonnée.

Répondant aux questions de la vénérable Emilienne Charlotte Lekoundzou sur l'état de ce tronçon complètement délabré de nos jours, Jean Jacques Bouya a reconnu que plus de 25 ans après et faute d'entretien courant et périodique adéquats, les dégradations sont apparues imposant une véritable et complète réhabilitation de cette route.

Ce marché, a souligné le ministre, avait été attribué à la société ESCOM pour un coût global de plus de 31 milliards CFA. Celle-ci avait exécuté les travaux sur une distance de 58 km jusqu'à la fin de l'année 2014 pour un montant de plus de 19 milliards.

Aujourd'hui, a poursuivi le ministre, l'Etat est redevable de 227 millions sur ce chantier. « Il s'agit de trouver des moyens nécessaires pour aller vers l'achèvement des travaux. La situation économique devenue difficile, le budget 2017 ne prévoit aucune ligne pour l'achèvement de ces travaux. Nous explorons toutes les pistes pour trouver des financements à l'achèvement de cette route », a dit le ministre.

Le ministre Bouya a également évoqué la situation du pont sur le Niari qui vacille au passage de chaque engin lourd, ce qui a ame-

né le gouvernement à ériger des postes de péage en vue de réguler cet état de choses, a-t-il indiqué en substance.

Quant aux expropriations, autres préoccupations des populations de la Lekoumou exprimées par la vénérable Emilienne Charlotte Lekoundzou, Jean Jacques Bouya a fait savoir qu'à propos, les dossiers réceptionnés sur cette question ont été déposés au ministère des Affaires foncières qui statuera de façon minutieuse sur chaque cas.

Toutefois, a signifié le ministre, le site du palais présidentiel, des logements sociaux et quelques autres, ont été indemnisés. « Pour toute la ville de Sibiti, il a été payé 1 milliard 712 millions 379 CFA au titre des expropriations de cette ville », a conclu le ministre.

Jean Jacques Koubemba

LOI DES FINANCES 2017

Le cabinet Congo audit conseil sensibilise aux innovations

Le cabinet d'audit et d'expertise comptable, Congo audit conseil (CAC) que dirige Olive Ngono Nkoa, a organisé le 16 mars à Brazzaville, un séminaire d'information sur les innovations introduites par la loi de finances exercice 2017 au bénéfice des responsables et représentants d'entreprises.

L'objectif poursuivi est de permettre aux directeurs généraux, financiers, comptables, fiscalistes, auditeurs internes et contrôleurs de gestion de mieux appréhender et se recycler sur les innovations de la loi de finances et leurs incidences sur la gestion quotidienne de leurs entreprises.

Dès l'entame de ses propos, la directrice résidente de CAC-Congo, Olive Ngono Nkoa, a rappelé que : « cette loi de finances est intervenue dans un contexte international marqué par la baisse drastique des cours des matières premières notamment celle du pétrole, principale source de financement du budget de l'Etat, à travers la vente directe du pétrole ou l'imposition des sociétés pétrolières, ainsi que toute la chaîne de valeur de celles-ci. A cet égard, a-t-elle ajouté, le gouvernement congolais a opté pour un budget de prudence se traduisant par une réduction remarquable des prévisions de recettes et de dépenses en 2017 par rapport à celles de l'année 2016 ».

La loi n°33-2016 du 31 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, élargit la déduction des charges mixtes à toutes les catégories de l'IRPP et uniformise le délai de déclaration en matière d'IRPP par rapport au revenu à caractère professionnel. Cette loi clarifie les modalités de négociation des accords pré-

alables sur la détermination des prix de transfert par l'administration fiscale congolaise et précise les méthodes de fixation du prix de pleine concurrence à appliquer par les entreprises.

Le législateur fiscal a aussi consacré au titre de l'acompte d'impôt sur les sociétés (IS) de la retenue à la source de 5,75% des revenus des personnes morales de droit congolais provenant de la zone de développement de LIANZI. Il a confirmé dans cette loi le caractère libérateur de l'impôt sur les sociétés (IS) forfaitaire acquitté par les entreprises relevant de l'article 126 du Code général des impôts (CGI).

La loi reprecise la sanction applicable en cas de défaut de traduction des documents comptables et autres rédigés en langue étrangère et clarifie de l'autorité compétente pour l'émission des titres de perception.

Pour accommoder cette loi à certaines exigences administratives, elle réduit les délais de saisine du directeur général des impôts en cas de demande de décharge ou de réduction des impôts et harmonisation des délais de recouvrement des impôts et, donne l'autorisation d'ouverture à la banque centrale d'un sous-compte du trésor destiné à l'encaissement des pénalités, majorations, amendes et intérêts de retard des recettes fiscales.

Le législateur fiscal a réduit le taux de la taxe immobilière et la réforme de ses modalités de

paiement et a élargi le champ du fait générateur de la taxe sur les transferts de fonds puis a harmonisé le délai de versement de la taxe sur les transferts de fonds avec celui des impôts, droits et taxes à versement spontané.

Egalement, le législateur a institutionnalisé les taux réduits de la taxe d'occupation des locaux pour les établissements secondaires des moyennes et grandes entreprises et relève les taux de la taxe de sûreté des aéroports. Enfin cette loi apporte les modifications relatives aux droits, taxes, redevances et frais du secteur des postes et communications électronique et réduit le montant de la redevance applicable au réseau national utilisant la fibre optique en passerelle internationale.

« Au niveau des recettes, la loi donne aux contribuables l'obligation de donner les moyens à un Etat à faire face à ces obligations régaliennes mais c'est aussi des dépenses. En général, cette loi améliore les relations entre le contribuable et l'Etat. Les taux ont été réduits pour aider les contribuables à faire face aux obligations » a apprécié Jérôme Minlend, président directeur général de CAC-International.

Rappelons que le cabinet d'audit et d'expertise comptable, Congo audit conseil (CAC) est vieux de trente-cinq ans et, est représenté au Congo, au Cameroun ainsi qu'au Gabon. Il édite chaque année un ouvrage titré bloc note qui, rappelle un certain nombre d'obligations fiscales et traite aussi des sujets importants pour les contribuables.

Fortuné Ibara

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

Une entreprise leader du secteur financier, membre d'un groupe international envisage de mettre en place, pour son organisation et ses activités, un ambitieux plan de communication, visant notamment à entretenir un lien permanent avec sa clientèle et, plus généralement, à assurer sa visibilité auprès du public.

À cette fin, elle invite les cabinets et agences de communication implantés en République du Congo ou pouvant intervenir dans cet espace géographique, et dotés d'une expérience éprouvée dans le domaine de la mission, à manifester leur intérêt, en soumettant un dossier faisant ressortir les références techniques, expériences professionnelles et atouts pertinents, démontrant leur capacité à assurer efficacement un accompagnement dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan de communication complet et adapté aux orientations et missions de l'entreprise assistée.

Les cabinets et agences de communication intéressés doivent adresser leur dossier exclusivement à l'adresse suivante, en indiquant l'approche, les moyens nécessaires, le dispositif de pilotage et de mesure de l'impact des actions de communication préconisées, ainsi que des supports recommandés, au plus tard le 31 mars 2017 :

institutionfinancière@gmail.com

Les cabinets ou agences de communication, présélectionnés, seront contactés, pour participer au processus de sélection finale.

GOÛT DE FRANCE AU CONGO

Deux restaurants gratifiés

Afin de mieux faire connaître la cuisine et les vins français sur la scène internationale, l'opération « Goût de France » a organisé, le 19 mars, un dîner à la française à travers le monde. Trois jours après, l'ambassade de France au Congo a remis des diplômes d'encouragement aux restaurants Jardin des Saveurs et Radisson Blu.

Au cours de cette cérémonie symbolique et amicale de remise de diplômes, qui a eu pour cadre la Case de Gaulle, les chefs cuisiniers des restaurants Radisson Blu et Jardin des Saveurs, respectivement Fabrice Ibara et Willy Kimbémbé, ainsi que Constant Bikouta de la Case de Gaulle, ont reçu tour à tour leur diplôme et leur tablier des mains de l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, de son épouse, Raliatou Tamsir Niane, et de la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault.

Dans son mot de circonstance, l'ambassadeur de France au Congo a félicité et encouragé les responsables des deux restaurants participants, Michel Perron et Patrick D'Hoore pour le travail bien fait, en ces termes : « *Votre engagement est d'autant plus appréciable en cette année 2017, dont la troisième édition de*

goût de France a été placée sous le signe de la formation. Nous avons au quotidien des personnes qui respectent leur métier qui l'animent dans un vrai esprit d'accompagnement qui suppose la formation et l'apprentissage, l'esprit de se remettre en cause, de se perfectionner, de corriger les petits défauts, d'être toujours attentifs à la chaîne de qualité sans laquelle il n'y a pas de restauration ».

En effet, cette année, c'est la troisième édition à laquelle ont participé plus de 2000 chefs et près de 250 000 personnes à travers le monde, comme plus de 150 ambassades de France sur les cinq continents. L'accent a été mis sur les écoles de restauration et d'hôtellerie, qui contribuent à poursuivre cette tradition des métiers culinaires mais témoignant également que la cuisine française évolue et ne cesse de s'enrichir.



Le chef cuisinier de Radisson Blu recevant son diplôme (crédit photo adiac)

Au Congo, cinq restaurants se sont joints à cette initiative. Il s'agit, à Pointe-Noire des restaurants: l'Alhambra et de la Villa Madiba. A Brazzaville, des restaurants: Ô Sympathic; Jardin des saveurs et Radisson Blu. L'Ambassade de France au Congo a fait écho à l'événement en organisant un grand dîner de gala à la Case De Gaulle, concocté par le

chef cuisinier Constant Bikouta. Le menu était composé, entre autres, de verrine de mousse d'avocat au roquefort ; cuillère d'asperges aux petits pois ; Petites bouchées de foie gras sur pain d'épices au miel du Congo ; fromage de France de chez Laurents Dubois...

L'opération Goût de France a été organisée à l'initiative du

ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, et du chef Alain Ducasse et a permis d'offrir un cadre unique à la gastronomie française et à tous ceux qui partagent ses valeurs. Le repas à la française est inscrit, depuis 2010, au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité établi par l'Unesco.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

L'Etat congolais récompense les attachés de défense de l'Angola et de la Chine

Arrivés à la fin de leur mission en République du Congo, les attachés de défense près les ambassades d'Angola et de Chine au Congo, les colonels Samy Antonio et Zhao Hangbo, ont été respectivement nommés à titre exceptionnel, aux grades d'officier et de chevalier dans l'Ordre du mérite congolais par le président de la République Denis Sassou N'Guesso. La cérémonie de remise des insignes de distinction s'est déroulée le samedi 18 mars, sous la coordination du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, en présence du chargé d'affaires de l'ambassade d'Angola au Congo et du 1er conseiller de l'ambassade de Chine au Congo ; du Vice-amiral Secrétaire général du Conseil national de sécurité ; du général de division, chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC) et des officiers généraux.

Appréciant le geste, les deux promus ont reconnu que l'attention portée sur eux est un privilège. Et que cela est une marque de reconnaissance et de considération indéniable. Pour le Congo, cette reconnaissance est un témoignage vivant inscrit parmi les insignes prouvant la vitalité des relations entre le Congo et les deux pays en général, les Forces armées congolaises et les armées angolaises et chinoises.

Guillaume Ondzé

VIE ASSOCIATIVE

Les Anciens enfants de troupe adoptent les rapports administratifs de leur organisation

Les travaux de l'assemblée générale extraordinaire portant sur la présentation des rapports d'exécution des programmes transitoires ; l'adoption du projet du plan d'action, des projets de budgets du bureau national et de la commission de contrôle et d'évaluation pour la période 2017-2018 se sont tenus samedi 18 mars à Brazzaville, sous le patronage du président du bureau exécutif national, l'AET Ambroise Mopendza. A l'issue de la rencontre, des groupes de travail ont été mis en place pour procéder à la réforme des textes recteurs de l'association et de l'instauration de l'uniforme de l'AET.

Clôturent les travaux, Ambroise Mopendza, a exhorté les participants à faire montre de plus d'engagement pour la réussite effective de toutes leurs ambitions collectives. « *Le dynamisme de l'association est bien connu de nous tous ici présents. Il repose avant tout sur l'observation de nos traditions et commence par le respect de nos aînés que nous appelons les « anciens ».* », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « *Au cœur de cette dynamique se trouve aussi l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc, notre alma-mater qui n'attend que de nous la reconnaissance qui lui est due, à travers l'assistance multiforme que l'association peut apporter à son fonctionnement* ».

G.O.

MOIS DE LA FEMME

Juste Désiré Mondélé reconforte les prisonnières de la Maison d'arrêt de Brazzaville

Le conseiller spécial, chef du département politique du président de la République, Juste Désiré Mondélé, a remis le 22 mars des vivres et autres produits de première nécessité à une trentaine de femmes purgeant leur peine à la Maison d'arrêt de la ville capitale



Juste Désiré Mondélé et Jean-Blaise Komo après la remise du don ; crédit photo Yabangot

« *C'est toujours difficile de voir toute personne en situation carcérale, c'est d'autant plus difficile lorsqu'il s'agit de la femme. Nous avons donc profité de ce mois de la femme pour rendre visite à cette minorité. Nous passons tout temps devant la Maison d'arrêt sans réaliser qu'il y a des jeunes femmes, des mères, des épouses qui y sont* », a-t-il indiqué.

Conseiller municipal et départementale de Brazzaville pour le compte du Club 2002, Juste Dé-

siré Mondélé a remis l'échantillon de ce don au directeur général de l'administration pénitentiaire, Jean-Blaise Komo. Selon lui, l'objet de sa visite est d'apporter un soutien moral, un confort à ces femmes et non de les juger. La société entière devrait, d'après Juste Désiré Mondélé, être interpellée pour des femmes incarcérées. « *Nous sommes plus ou moins satisfaits de leurs conditions de détention. Comme celles-ci ne sont pas parfaites, nous devons prendre contact avec elles afin*

de ne pas attendre seulement le mois de la femme. Je pense que le directeur général fait un bon travail, elles ont, d'ailleurs donné, leurs impressions, mais c'est à nous aussi de continuer à les soutenir. Nous avons simplement voulu témoigner de notre attachement, de notre affection à la femme parce que c'est elle qui donne la vie », a justifié le conseiller spécial du chef de l'Etat, souhaitant bon courage aux détenues.

« *C'est une école, nous sommes en train d'apprendre tout ici, le bien comme le mal, c'est en quelque sorte une rééducation* », a témoigné une des détenues. Se félicitant du geste de Juste Désiré Mondélé, le directeur général de l'administration pénitentiaire a rappelé aux bénéficiaires qu'elles sont appelées un jour à répartir chez elles. Jean-Blaise Komo les a, en effet, rassuré que le président de la République se battait pour la construction des centres pénitentiaires plus modernes et plus développés afin de les mettre dans de bonnes conditions. « *Bonne chance au conseiller spécial du chef de l'Etat dans sa mission ! Soyez notre fidèle interprète auprès du président de la République par rapport à ce que vous avez vu et ce que les femmes ont dit* », a-t-il souhaité.

Parfait Wilfried Douniama

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail *Progrès
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES

PUBLICATION DU CADRE DE GESTION DES PISTES ET PESTICIDES DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE, EN PREPARATION

Contexte général

Après la mise en œuvre du Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), entre 2008 et 2017, la République du Congo et la Banque mondiale préparent présentement le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PADAC), sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Le PADAC a pour objectif d'améliorer la productivité des filières agricoles et l'accès au marché de groupes de producteurs et de Micro, Petites et Moyennes Entreprises.

Il prend en compte l'ensemble de la chaîne de valeurs et favorise le passage à l'échelle, en appuyant la modernisation de l'agriculture familiale et son évolution vers une agriculture commerciale pour assurer la pérennisation des activités.

Le projet se mettra en place à travers trois composantes. La Composante 1 (Appui direct aux producteurs agricoles et aux MPME agroindustrielles) a pour objectif d'augmenter la productivité et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle le long des chaînes de valeur ; et de renforcer la valorisation des produits agricoles. Les appuis fournis dans le cadre de cette composante se feront à travers des subventions à coûts partagés pour un accompagnement dans la production et la commercialisation. Cette composante aura deux sous-composantes (intensification de la production végétale et animale et développement des activités agro-industrielles).

La Composante 2 (Amélioration des infrastructures publiques et du climat des affaires pour l'agriculture commerciale) a pour objectif de favoriser le développement de l'agriculture commerciale en levant les contraintes en termes d'infrastructures et de climat des affaires. Cette composante aura deux sous-composantes (infrastructures publiques pour le développement de l'agriculture commerciale et gouvernance et cadre juridique pour l'agriculture commerciale).

La composante 3 (renforcement des capacités institutionnelles pour le soutien à l'agriculture commerciale) a pour objectif de renforcer les capacités des services publics et non publics impliqués dans la mise en œuvre

des activités du projet et de permettre un meilleur encadrement et un appui ciblé au développement de l'agriculture commerciale par les services de l'État et d'autres services d'appui (Privés, OSC). En même temps, elle garantit la bonne exécution du projet. Elle a deux sous-composantes (renforcement des capacités des services techniques d'appui publics, privés et OSC, gestion coordination et suivi-évaluation du projet).

La mise en œuvre d'un tel projet induira le développement de filières agricoles pouvant nécessiter la gestion des pestes à travers plusieurs options y compris l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse. Dans



l'optique de prévenir, minimiser et d'atténuer les éventuelles incidences négatives qui pourraient découler de l'utilisation de ces pesticides, il importe de préparer un Plan de Gestion des Pestes (PGP) afin de promouvoir une gestion intégrée des pestes (basée sur des méthodes de contrôle biologique ou environnemental des nuisibles) et réduire la gestion des pesticides chimiques tout en encadrant leur usage et leur gestion, conformément la politique nationale et aux exigences de la politique opérationnelle OP 4.09 de la Banque mondiale.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, le Plan de Gestion des Pestes (PGP) est conçu pour minimiser les effets potentiels négatifs sur la

santé humaine, animale et l'environnement pouvant en découler, et pour promouvoir la gestion intégrée des pestes.

Au plan législatif et réglementaire, plusieurs textes sont élaborés au niveau sous régional et national concernant la gestion, l'utilisation, l'agrément et le contrôle des produits phytosanitaires. Toutefois, lesdits textes juridiques sont très peu diffusés et mal connus du public ; ce qui se traduit par la circulation de certains produits contenant les matières actives incriminées. Différentes actions ont été menées par le Gouvernement en vue de contrôler l'importation et l'utilisation de pesticides contenant des matières actives dangereuses.



La gestion des pestes et pesticides interpelle plusieurs catégories d'acteurs dont les rôles et les modes d'implication ont des impacts qui peuvent influencer, de façon différenciée, sur l'efficacité de la gestion au plan environnemental et sanitaire, notamment le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et de la Pêche, le Ministère de l'Économie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement, le Ministère de la Santé et de la Population, le Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP), les communautés locales, les opérateurs privés, les laboratoires de recherche, les organisations de producteurs, les partenaires techniques et financiers.

Plusieurs stratégies sont dévelop-

pées dans la lutte contre les pestes et seront poursuivies, encouragées et étendues dans le cadre de la mise en œuvre du PADAC. Il s'agit de :

- la lutte préventive : un programme intégré de lutte préventive s'effectue en 5 étapes : avant tout, (1) éviter d'attirer les insectes et (2) les empêcher d'entrer dans le musée; ensuite, (3) faire en sorte qu'on puisse déceler leur présence. Enfin, si on en trouve, (4) en circonscrire l'infestation et (5) les éliminer;

- la lutte curative : méthode de lutte visant à soigner une plante déjà malade ou attaquée par un ravageur. Pour réaliser une lutte curative raisonnée il faut associer

plusieurs opérations (interventions préparatoires au traitement, désherbages chimiques raisonnés, opérations suite au traitement);

- la lutte intégrée ou protection intégrée, c'est-à-dire la conception de la protection des cultures dont l'application fait intervenir un ensemble de méthodes satisfaisant les exigences à la fois écologiques, économiques et toxicologiques en réservant la priorité à la mise en œuvre délibérée des éléments naturels de limitation et en respectant les seuils de tolérance.

Le circuit de distribution et de commercialisation des pesticides repose, pour l'essentiel, sur la vente informelle et très peu de structures privées profession-

(SUITE PAGE 6)

PUBLICATION DU CADRE DE GESTION DES PESTES ET PESTICIDES DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE, EN PREPARATION

nelles sont agréées dans cette activité. Des statistiques fiables de la consommation de pesticides au Congo ne sont pas disponibles. Le contrôle de la conformité des pesticides par rapport à leur étiquette est l'un des contrôles dits prioritaires. Mais il manque dans le pays les infrastructures nécessaires pour la réalisation de ce contrôle.

Les pesticides sont parfois utilisés de façon incontrôlée, ce qui pose fondamentalement un problème d'information et de sensibilisation. Les Producteurs agricoles ne disposent pas en général de magasins appropriés de stockage des pesticides. La plupart des usagers privés, y compris les populations, ignorent l'usage adéquat et pertinent des pesticides et les différentes méthodes alternatives notamment dans le cadre de la gestion intégrée des pestes. D'où la nécessité du renforcement des capacités, concernant notamment la formation sur l'utilisation des pesticides et les méthodes alternatives pour un meilleur conseil dans la lutte anti-vectorielle.

Le Congo ne dispose pas d'une structure nationale d'homologation des pesticides et en attendant la mise en place d'une structure compétente au niveau national. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche prépare actuellement une série de textes juridiques qui pourront améliorer cette situation, en relation avec le Comité Inter-Etats des Pesticides d'Afrique Centrale. Le Comité National de Gestion des Pesticides a été créé, mais n'est pas encore fonctionnelle.



Toutefois, parmi les produits à risque, on peut citer les pesticides qui sont répertoriés dans les POPs (Polluants Organiques Persistants) : DDT (dichlorodiphényltrichloroéthane), Aldrine, Chlordane ; Dieldrine, Heptachlore, Hexachlorobenzène, Mirex, Toxaphène.

Aussi, pour renverser ces tendances négatives concernant les limites de la gestion rationnelle des pestes et des pesticides dans le cadre du projet, le plan d'action proposé permettra d'initier un processus, et d'appuyer la réponse nationale dans ce domaine. Il mettra l'accent sur, entre autres, le renforcement de capacités institutionnelles et techniques, l'appui dans le contrôle de l'application de la réglementation, la formation des acteurs, les campagnes d'information, d'éducation

et de sensibilisation et l'amélioration du système actuel de gestion des pesticides.

Les objectifs poursuivis par le Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) sont la promotion des méthodes de contrôle biologique ou environnemental des nuisibles, en vue d'une réduction de la dépendance aux pesticides chimiques de synthèse, et un meilleur encadrement de l'acquisition, manutention et usage des pesticides chimiques lorsque nécessaire.

Pour une meilleure coordination de la lutte anti-vectorielle et de la gestion des pesticides, le CNGP sera mis en place, appuyé et renforcé dans son rôle de structure de pilotage, de coordination et de suivi et de concertation multisectorielle pour guider le

processus.

Ainsi dans la préparation de la mise en œuvre du présent PGPP, l'Unité de Coordination du PADAC va organiser un atelier de préparation et de partage du PGPP, ce qui permettra de préparer un plan d'action opérationnel, de définir la charte des responsabilités dans la coordination, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action.

L'Unité de Coordination du PADAC, le CNGP, la Direction de la Production Agricole et de la Protection des Végétaux et la DGE assureront la supervision nationale. Les services départementaux de ces structures auront la responsabilité du suivi environnemental de proximité, dans les sites d'intervention du projet. La Direction de l'hygiène du Ministère de la Santé et de la Population participera aussi au suivi sanitaire externe dans les sites d'intervention du projet.

Une évaluation sera prévue à mi-parcours et une autre à la fin du Projet. Le coût du PGPP est évalué globalement à 220 000 000 FCFA pour une durée de cinq (5) ans.

Le Plan de Gestion des Pesticides du PADAC peut être consulté à l'unité de coordination du PDARP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche), Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila, Brazzaville ou sur le site www.agriculture.gouv.cg).

Fait à Brazzaville, le 23 mars 2017
Le Coordonnateur du PDARP,

Isidore ONDOKI



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail *Progrès
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES

PUBLICATION DU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET ET SOCIALE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE, EN PREPARATION

Contexte général

Après la mise en œuvre du Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), entre 2008 et 2017, la République du Congo et la Banque mondiale préparent présentement le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PADAC), sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Le PADAC a pour objectif d'améliorer la productivité des filières agricoles et l'accès au marché de groupes de producteurs et de Micro, Petites et Moyennes Entreprises.

Il prend en compte l'ensemble de la chaîne de valeurs et favorise le passage à l'échelle, en appuyant la modernisation de l'agriculture familiale et son évolution vers une agriculture commerciale pour assurer la pérennisation des activités.

Le projet se mettra en œuvre à travers trois composantes. La Composante 1 (Appui direct aux producteurs agricoles et aux MPME agroindustrielles) a pour objectif d'augmenter la productivité et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle le long des chaînes de valeur ; et de renforcer la valorisation des produits agricoles. Les appuis fournis dans le cadre de cette composante se feront à travers des subventions à coûts partagés pour un accompagnement dans la production et la commercialisation. Cette composante aura deux sous-composantes (intensification de la production végétale et animale et développement des activités agro-industrielles).

La Composante 2 (Amélioration des infrastructures publiques et du climat des affaires pour l'agriculture commerciale) a pour objectif de favoriser le développement de l'agriculture commerciale en levant les contraintes en termes d'infrastructures et de climat des affaires. Cette composante aura deux sous-composantes (infrastructures publiques pour le développement de l'agriculture commerciale et gouvernance et cadre juridique pour l'agriculture commerciale).

La composante 3 (renforcement des capacités institutionnelles pour le soutien à l'agriculture commerciale) a pour objectif de renforcer les capacités des services publics et non publics impli-



qués dans la mise en œuvre des activités du projet et de permettre un meilleur encadrement et un appui ciblé au développement de l'agriculture commerciale par les services de l'État et d'autres services d'appui (Privés, OSC). En même temps, elle garantit la bonne exécution du projet. Elle a deux sous-composantes (renforcement des capacités des services techniques d'appui publics, privés et OSC, gestion coordination et suivi-évaluation du projet).

Au total, le projet renforcera l'autorité de l'État et responsabilisera davantage les acteurs agricoles pour qu'ils assurent la pérennité de leurs activités et accroissent substantiellement la production vivrière afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, des revenus, de l'emploi et de la création locale de richesses. Le projet sera mis en œuvre sur une durée de cinq années à compter de 2017, dans les douze départements administratifs du pays en ciblant les zones de concentration, toute filière confondue.

Certaines activités du PADAC pourront avoir des impacts environnementaux et sociaux négatifs durant leur exécution ou pendant leur exploitation. Le CGES permettra de guider la gestion environne-



mentale et sociale des sous-projets et activités susceptibles d'être appuyées par le projet, et d'aider à assurer la conformité aussi bien avec la législation environnementale nationale qu'avec les exigences des Politiques de Sauvegarde de la Banque mondiale.

Enjeux et risques environnementaux et sociaux majeurs du Projet

Le Congo dispose d'un réseau hydrographique important et très dense qui couvre d'énormes superficies (plus de 300 000 km²). Les principales causes directes de déforestation et de la dégradation des ressources forestières sont les suivantes : la pratique non durable de l'agriculture itinérante sur brûlis ; la production et consommation non durable de bois énergie ; l'exploitation forestière non durable voire illégale ; le développement urbain.

Le pays compte 17 aires protégées, pour une superficie totale de 4,350418 millions d'ha, soit environ 13,2 % du territoire national. Le Congo dispose d'une faune diversifiée et d'un important réseau d'aires protégées. Les principaux atouts relevés dans le domaine de la gestion de la faune et des aires protégées sont essentiellement : la présence de vastes forêts restées

intactes dans le nord du pays et abritant d'importantes populations de certains grands mammifères emblématiques tels que le gorille de plaine de l'ouest (*Gorilla gorilla gorilla*), le chimpanzé commun (*Pan troglodytes*), l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*), le buffle nain de forêt (*Syncerus caffer nanus*), le bongo (*Tragelaphus euryceros*), etc. Un tel potentiel peut permettre au pays de développer utilement des activités écotouristiques.

Au plan humain, la zone du projet abrite des peuples autochtones dont le mode de vie est basé sur la chasse et la cueillette pendant des périodes importantes de l'année. Les activités génératrices de revenus (AGR) les plus pratiquées dans la zone du projet comprennent l'agriculture, le maraîchage, la pêche, l'élevage...

Les enjeux environnementaux et sociaux majeurs sont les suivants :

- le renforcement de la lutte contre les changements climatiques ;
- l'amélioration de la conservation de la biodiversité et le développement de l'écotourisme ;
- la gestion de la faune sauvage dans les concessions forestières attribuées ;
- la promotion des pratiques durables d'agriculture et d'exploitation forestière ;
- l'implication plus importante de la société civile et des CLPA dans la gestion forestière ;
- l'amélioration de la recherche et de la formation forestières ;
- la promotion de l'agroforesterie et de la foresterie rurale et urbaine ;
- la gestion des conflits homme-faune sauvage ;
- la valorisation des savoirs traditionnels dans la gestion des ressources forestières et fauniques ;
- la transformation plus poussée et diversifiée des ressources ligneuses ;
- l'amélioration de la gestion foncière (plan national d'affectation des terres).

Cadre juridique et institutionnel des évaluations environnementale et sociale du pays et Politiques de sauvegardes de la Banque dont les exigences sont satisfaites par le CGES

Le secteur environnemental et les secteurs d'intervention du projet sont marqués par l'existence de documents de planification stratégiques (Plan National de Dévelop-

(SUITE PAGE 8)

PUBLICATION DU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET ET SOCIALE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE, EN PREPARATION

pement, Document sur la Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté ; Plan de Convergence de la COMIFAC ; Plan National d'Action pour l'Environnement,.) ainsi que des textes pertinents au plan législatif et réglementaire (loi 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement, décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude ou de la notice d'impact environnemental et social, etc.). Il y a une parfaite concordance entre la législation nationale en matière d'étude d'impact environnemental et social et la politique opérationnelle 4.01 de la Banque mondiale.

Le PADAC est classé en catégorie B par la Banque mondiale. Les politiques de sauvegarde environnementale et sociale suivantes s'appliquent à ce projet : Évaluation Environnementale, Habitats Naturels, Gestion des pestes et pesticides, Populations Autochtones, Ressources Culturelles Physiques, Réinstallation Involontaire, Forêts, Projets relatifs aux voies d'Eaux Internationales ; la PO 17.50 : droit d'accès à l'information.

Au plan institutionnel, le PADAC interpelle plusieurs acteurs, notamment le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), à travers les services centraux et déconcentrés ainsi que l'Unité de Coordination du Projet et les Antennes départementales de Planification et de Suivi (ADPS) ; le Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable et de l'Environnement (MEFDDE), principalement la Direction Générale de l'Environnement (DGE) et



les Directions Départementales de l'Environnement (DDE), les Micros, Petites et Moyennes Entreprise (MPME), les communautés locales et les producteurs agro-pastoraux ; les Organisations environnementales de la Société Civile.

Impacts/risques génériques

Lors des travaux d'aménagement agricole et de réalisation des infrastructures (conditionnement et transformation des produits, pistes rurales, lignes électriques et eau potable, etc.), les impacts négatifs potentiels attendus sont inhérents au déboisement et à la perte de la biodiversité, à l'érosion des sols, à l'ensablement des cours d'eau ; aux pollutions et nuisances, à la génération de déchets de chantier, de gravats et autres résidus de démolition et perturbations d'activités sur les emprises

foncières, etc. En phase d'exploitation, les risques portent sur la pollution et dégradations des cours d'eau liées à l'usage des pesticides et des engrais, et les pollutions et nuisances dues aux déchets solides et liquides issus des activités agricoles ; les risques de propagation de maladies (VIH/SIDA) et de conflits sociaux liés aux us et coutumes locales. Les habitats terrestres et aquatiques (zones humides) peuvent être altérés principalement pendant la phase de démarrage et de mise en œuvre des activités agricoles.

Mesures de gestion environnementale et sociale

La gestion environnementale et sociale du projet sera assurée par l'application des mesures stratégiques, l'appui institutionnel et technique, la formation et la sensibilisation pour renforcer les

capacités des structures concernées et de tous les acteurs impliqués.

Cadre organisationnel de mise en œuvre efficiente des mesures environnementales et sociales

Les institutions ci-après seront impliquées pour une mise en œuvre efficiente des mesures environnementales et sociales : le Comité de Pilotage du projet, l'Unité de Coordination du Projet, avec en son sein un responsable de suivi des mesures environnementales et un responsable de suivi des mesures sociales, la Direction Générale de l'Environnement, l'Inspection Générale de l'Environnement, les services centraux et déconcentrés du MAEP les communautés locales et les producteurs agricoles, la Société civile.

Budget global estimatif prévu pour la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales

Les coûts des mesures environnementales, d'un montant global de 840 000 000 FCFA (1 390 000 USD) sont étalés sur les cinq (5) années de mise en œuvre du PADAC.

Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du PADAC peut être consulté à l'unité de coordination du PDARP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche), Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila, Brazzaville ou sur le site www.agriculture.gouv.cg).

Fait à Brazzaville,
le 23 mars 2017

Le Coordonnateur du PDARP,

Isidore ONDOKI





60
ROME

**PAIX
DEMOCRATIE
SOLIDARITE**

**60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES TRAITÉS DE ROME
MARQUANT LA NAISSANCE DE
L'UNION EUROPÉENNE**



COMMUNIQUÉ

Le 25 mars 2017 l'Union européenne marquera les 60 ans de la signature des Traités de Rome, premier pas vers une Europe unie. Depuis la naissance des Communautés européennes en 1957, les citoyens européens ont connu six décennies de paix, de prospérité et de sécurité sans précédent, faisant de l'intégration européenne le projet de paix le plus réussi.



Dans un monde en proie à une grande période d'incertitude, la célébration du 60^e anniversaire des Traités de Rome appelle à une nouvelle prise de conscience sur les dérives que connaît notre époque actuelle et sur le rôle de leader que doit jouer l'Union européenne. Les souvenirs des guerres de 1914 et 1945 et leurs conséquences nous rappellent sans cesse de quel monde d'horreur nous sommes parvenus à nous extraire. A force de volonté.

C'est donc non seulement l'occasion de réaffirmer notre attachement aux valeurs et objectifs sur lesquels le projet européen est fondé, mais aussi de prendre des mesures pragmatiques et ambitieuses.

De plus en plus active sur le terrain sécuritaire, l'Union européenne sera de plus en plus incontournable pour préserver la paix.

L'UNION EUROPÉENNE DEUXIÈME ÉCONOMIE MONDIALE

L'Union européenne est le plus grand marché mondial et le principal investisseur étranger dans la plupart des régions du globe. Nous avons acquis une position forte en agissant d'une seule voix sur la scène mondiale, en jouant un rôle clé dans l'élimination des obstacles au commerce en tant que membre de l'Organisation Mondiale du Commerce et en concluant des accords commerciaux bilatéraux avec de nombreux partenaires importants (Canada, Corée du Sud, etc.). Cela a permis aux entreprises exportatrices européennes de s'épanouir et de créer plus de 30 millions d'emplois.

L'UNION EUROPÉENNE PREMIER DONATEUR MONDIAL D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Nous investissons davantage dans la coopération au développement et l'aide humanitaire que le reste du

monde. Avec 75% de soutien en 2014-2020, l'Union européenne est le seul donateur à travers le monde qui apporte son soutien dans tous les pays fragiles ou en situation de conflit. Pour l'Union européenne, ce n'est pas de la charité : c'est aussi un investissement intelligent dans sa propre sécurité et prospérité.

L'aide au développement de l'UE dessert environ 150 pays et se concentre de plus en plus sur les régions les plus pauvres du monde.

En République du Congo où nous sommes actifs depuis 1963, l'Union européenne a fait de la réduction de la pauvreté et de la protection des plus vulnérables, les domaines prioritaires de sa coopération. C'est pourquoi, dans un contexte de crise grave, nous sommes plus que jamais engagés en faveur du bien-être des populations aux côtés de l'État congolais, notre premier interlocuteur, aux côtés de la société civile, du secteur privé, du monde académique et d'autres partenaires. A ce titre, la diversification de l'économie, l'exploitation durable de la forêt et le développement local sont les principaux secteurs qui concentrent désormais notre coopération.

Mais, le développement ne peut s'opérer sans choix stratégiques : c'est pourquoi nous entretenons également avec le Congo un dialogue politique qui permet d'aborder la gouvernance au sens large ainsi que les questions sur la politique régionale et internationale. Ces échanges s'appuient sur des valeurs de démocratie, de Droits de l'Homme et de gouvernance, telles que prévues dans l'Accord de Cotonou.

Depuis plus de 50 ans, c'est l'intérêt des Congolais et des Européens qui guide nos interventions et celles de nos États membres, faisant de l'Union européenne le premier partenaire au développement du Congo.

La célébration du mois de l'Europe à Brazzaville en mai, sera l'occasion de présenter au grand public, une vitrine riche et diversifiée de cette coopération et de rencontrer celles et ceux qui « font » le développement avec le soutien de l'Union européenne.

Plus largement, l'Union européenne défend de meilleures règles mondiales qui protègent les gens et élargissent leurs droits. C'est notamment grâce à l'engagement de l'Union avec ses États membres que la communauté mondiale a mis en place des accords novateurs tels que les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Accord de Paris sur le changement climatique et le Programme d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement.

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ DANS LES CRISES MAJEURES DU MONDE ET AUPRÈS DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

Un environnement international plus fragile appelle à un engagement accru, et non à une réduction des effectifs. C'est pourquoi l'Union européenne continuera à soutenir et à aider les Nations Unies dans les missions de paix, les efforts diplomatiques, les Droits de l'Homme, la lutte contre la faim et la lutte contre la criminalité. En 2016, l'Union européenne a consacré plus de 1,5 milliards d'euros à l'aide alimentaire, au logement et aux soins de santé. 120 millions de personnes dans plus de 80 pays ont bénéficié de cet appui, notamment en Syrie où depuis 2011, l'Union européenne vient en aide à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants déplacés par le conflit.

L'Union européenne est également le partenaire dynamique de nombreuses organisations régionales au rang desquelles l'Union africaine. Le 5^{ème} Sommet Union européenne-Afrique qui se tiendra du 29 au 30 novembre prochain à Abidjan autour du thème de la jeunesse, viendra consolider les avancées de ce partenariat stratégique mis en place il y a 10 ans maintenant.

Quels que soient les événements à venir, une chose est certaine : l'Union européenne continuera à mettre au cœur de sa politique extérieure la paix et la sécurité internationale, la coopération au développement, les Droits de l'Homme et la réponse aux crises humanitaires.

Saskia DE LANG
Ambassadeur de l'Union européenne
en République du Congo



Le 25 mars 1957, les ministres plénipotentiaires de la République fédérale d'Allemagne (RFA), de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas signent les traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom). La cérémonie se déroule à Rome, en Italie, au Capitole, dans la salle des Horaces et des Curiaces.

PÊCHE ILLÉGALE ET SURPÊCHE

My Esperanza de Greenpeace et la mise en place d'un système régional de gestion des pêcheries en Afrique de l'Ouest

Nommé My Esperanza, le navire de Greenpeace mène une longue expédition dans les eaux des Etats de l'Afrique de l'Ouest, a-t-on appris.

My Esperanza est un navire de Greenpeace qui a été amarré récemment au port de Praia, au Cap-Vert. Il est programmé pour une expédition devant durer 11 semaines dans les eaux du Cap-Vert, de la Mauritanie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone et le Sénégal, pour une campagne de sensibilisation sur l'état actuel des pêcheries à travers des rencontres politiques, la mobilisation des communautés et des consultations avec des scientifiques des Etats précités.

Intitulée « Tournée de l'espoir », cette tournée sera l'occasion pour ces pays ouest africains de se faire entendre à travers la planète, sur la prestation de leurs ressources marines. A travers son déploiement en Afrique de l'Ouest, « Greenpeace réitère juste son engagement à collaborer avec les communautés locales et les gouvernements africains dans une recherche de solutions aux

problèmes de la surpêche et de la pêche illégale qui minent la région depuis des décennies », a déclaré la directrice exécutive de Greenpeace Afrique, Njeri Kaberi.

La surpêche et la pêche illégale dans les eaux ouest africaines constituent une menace pour la sécurité alimentaire, les stocks de poissons et la santé des océans. Les eaux ouest africaines sont parmi les plus riches au monde. Des millions de personnes et de communautés locales en dépendent pour leur survie et sécurité alimentaire. La population ouest africaine croît à une vitesse galopante. Les stocks de poissons quant à eux diminuent drastiquement en raison de la pêche, du changement climatique, de la pollution et de la destruction des habitats critiques. Cette situation est exacerbée par l'absence d'une gestion efficace des pêcheries, des activités de



Navire-My-esperanza-greenpeace (DR)

pêche illégales, non réglementées et non déclarées (pêche INN) et par la faiblesse des systèmes de surveillance dans la plupart des pays de la région.

Pour Ibrahima Cissé, responsable de la campagne Océans pour Greenpeace Afrique, « la surpêche et la pêche illégale dans les eaux ouest africaines constituent une menace pour la sécurité alimentaire, les stocks de poissons et la santé des océans.

La collaboration entre les États doit impérativement être renforcée pour soutenir une approche régionale de la gestion des pêcheries en Afrique de l'Ouest ». Greenpeace vient de documenter et d'exposer comment des flottes étrangères et des navires pratiquant des activités illégales se sont rués en Afrique de l'Ouest ces dernières 15 années, après avoir surexploité les stocks de poissons dans leurs eaux. Il s'agit,

entre autres, des flottes chinoise, russe et européenne. Leurs activités compromettent et continuent de compromettre la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés côtières qui dépendent en grande partie de la pêche artisanale.

A cela, s'ajoute la croissance rapide de la capacité de pêche artisanale et industrielle, dépourvue jusque-là de réglementation et de planification.

Ibrahima Cissé invite les Etats ouest africains à « travailler ensemble comme une seule entité pour protéger leurs eaux. Une gestion commune et durable des ressources, en particulier des petits pélagiques, est la première étape pour garantir un stock de poissons pour les générations présentes et futures ». My Esperanza compte travailler en étroite collaboration avec les autorités locales sur l'urgence de la mise en place d'un système régional de gestion des pêcheries en Afrique de l'Ouest lors de son expédition.

Noël Ndong

IMMATRICULATION D'UNE SUCCURSALE SAPHIRE DRILLER COMPANY

Succursale au Congo de la Société Sapphire Driller Company Ayant son siège social au 133 Elgin Avenue, Georgetown, Grand Caïman

Aux termes du Procès-Verbal du conseil d'administration en date du 19 janvier 2017, lequel a été enregistré à la recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire centre le 20 janvier 2017 sous le n°634, folio 015/30, il a été décidé de :

1. L'immatriculation d'une succursale en République du Congo dont l'activité en République du Congo est l'exploitation d'unités de forage offshore pour le compte d'entreprises de pétrole ou de gaz naturel, dont les bureaux sont situés à l'immeuble Socotrans, 10 rue Massabi à Pointe-Noire (République du Congo) ;

2. La nomination de Monsieur John Dale Keeton en qualité de représentant légal de la succursale. Dépôt dudit procès-verbal a été effectué, sous le numéro 17 DA 221, au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au RCCM en date du 1^{er} mars 2017, sous le numéro CG/PNR/17 B 89.

Pour avis,
Le représentant légal.

ECHANGES COMMERCIAUX

L'Allemagne veut saisir les opportunités qu'offre l'Afrique

Le 23 mars, l'Allemagne a accueilli le premier événement privé exclusivement dédié au renforcement des liens commerciaux et des investissements entre l'Allemagne et le continent africain.

Le forum économique Allemagne-Afrique repose sur la vague d'intérêt du gouvernement allemand et des entreprises allemandes pour accroître leur engagement auprès des pays africains. Il cherche à combler le fossé en facilitant le dialogue, les relations d'affaires et les échanges commerciaux et politiques dynamiques.

« Il existe un consensus sur le fait que l'Afrique reste mûre pour le Mittelstand allemand. Les entreprises montrent déjà un grand intérêt dans des endroits où leurs compétences et leurs technologies peuvent apporter de la valeur », a indiqué Charles Huber, député et membre du Comité de coopération économique et de développement de la République d'Allemagne, et orateur dans le cadre du forum. Et d'ajouter, « Le besoin de l'Allemagne de toucher de nouveaux marchés coïncide avec les indicateurs économiques de plus en plus sains de nombreux pays africains, notamment la croissance de la classe moyenne, la meilleure stabilité politique et l'envie de développer la fabrication au niveau national. L'Afrique apprécie particulièrement l'éthique du travail, la précision et la fiabilité allemandes. »

Il est largement convenu que l'Afrique reste mûre pour les investissements allemands, depuis les petites entreprises naissantes jusqu'aux géants industriels

couvrant l'ensemble du spectre économique. Les entreprises du Mittelstand allemand montrent déjà un intérêt dans des endroits où leurs compétences et leurs technologies peuvent apporter de la valeur. L'Allemagne a fortement besoin de toucher de nouveaux marchés, tandis que leurs entreprises ne réalisent que 2 pour cent de leurs activités en Afrique.

En octobre dernier, la chancelière allemande a effectué une visite de trois jours au Mali, au Niger et en Ethiopie, en assurant que l'Afrique serait un interlocuteur majeur de sa présidence du G20, qui a débuté en décembre 2016.

Malgré ses transactions commerciales annuelles d'un montant de 60 milliards de dollars avec l'Afrique, l'Allemagne traîne derrière d'autres pays qui ont déployé davantage d'efforts pour saisir des opportunités commerciales. Le forum Allemagne-Afrique cherchera à familiariser les entreprises allemandes avec le continent et à diversifier leurs placements. Sur les 10 milliards de dollars d'investissements allemands sur le continent chaque année, 90% se concentrent sur seulement trois pays : l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Algérie.

La nécessité de resserrer les liens commerciaux et d'investissement entre l'Allemagne et l'Afrique n'a jamais été aussi grande. Six des dix économies bénéficiant de la croissance la plus rapide au monde se trouvent en Afrique et le continent devrait devenir la région à la croissance la plus rapide au monde jusqu'en 2040.

Yvette Reine Nzaba



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO TO SEPELA

Liste des gagnants du 5^{ème} tirage

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
055821080	Smartphone	056514536	Smartphone	055518593	10 000 FCFA
055324231	Smartphone	056175565	Smartphone	055314030	10 000 FCFA
044588802	Smartphone	055948235	Smartphone	057413618	10 000 FCFA
057501976	Smartphone	053757007	Smartphone	057039099	10 000 FCFA
055706296	Smartphone	056851825	Smartphone	057192091	10 000 FCFA
053125481	Smartphone	053565572	Smartphone	044562344	10 000 FCFA
055557630	Smartphone			055218427	10 000 FCFA
055112037	Smartphone			044739813	10 000 FCFA
055707581	Smartphone			044540102	10 000 FCFA
044421955	Smartphone	053029644	5 000 FCFA	044155265	10 000 FCFA
056858590	Smartphone	055757046	5 000 FCFA	044387874	10 000 FCFA
056083443	Smartphone	056316413	5 000 FCFA	056004585	10 000 FCFA
055357581	Smartphone	057001111	5 000 FCFA	055323367	10 000 FCFA
044292585	Smartphone	056319276	5 000 FCFA	053766170	10 000 FCFA
055834357	Smartphone	056064298	5 000 FCFA	055539470	10 000 FCFA
055528954	Smartphone	055775438	5 000 FCFA	055868928	10 000 FCFA
055022277	Smartphone	056056943	5 000 FCFA	055170362	10 000 FCFA
057578919	Smartphone	053406738	5 000 FCFA	044370743	10 000 FCFA
055249076	Smartphone	055560752	5 000 FCFA	055161723	10 000 FCFA
056561121	Smartphone	056163310	5 000 FCFA	056483333	10 000 FCFA
055234598	Smartphone	053350325	5 000 FCFA	055270933	10 000 FCFA
053658799	Smartphone	055863255	5 000 FCFA	044647652	10 000 FCFA
056705370	Smartphone	044488240	5 000 FCFA	055724768	10 000 FCFA
055464949	Smartphone	055525258	5 000 FCFA	044524835	10 000 FCFA
056988299	Smartphone	055226843	5 000 FCFA		
040328650	Smartphone	044052379	5 000 FCFA	044709028	15 000 FCFA
055592153	Smartphone	055130064	5 000 FCFA	056565564	15 000 FCFA
055545294	Smartphone	044069737	5 000 FCFA	040451943	15 000 FCFA
056133457	Smartphone	057355936	5 000 FCFA	055497149	15 000 FCFA
056667002	Smartphone	044069737	5 000 FCFA		
		056912692	5 000 FCFA		
		057293790	5 000 FCFA		
		055109055	5 000 FCFA		
		057517119	5 000 FCFA		



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO TO SEPELA
Liste des gagnants
du 5^{ème} tirage
(suite)

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
055754422	15 000 FCFA	044007833	20 000 FCFA	055724647	25 000 FCFA
044189522	15 000 FCFA	055536684	20 000 FCFA	040088242	25 000 FCFA
053605240	15 000 FCFA	044742738	20 000 FCFA	040535400	25 000 FCFA
044398573	15 000 FCFA	053819659	20 000 FCFA	055804819	25 000 FCFA
053133100	15 000 FCFA	056155765	20 000 FCFA	044883182	25 000 FCFA
053372151	15 000 FCFA	055974317	20 000 FCFA	055727626	25 000 FCFA
053811225	15 000 FCFA	056509005	20 000 FCFA		
055554868	15 000 FCFA	044307227	20 000 FCFA	056933372	30 000 FCFA
055204037	15 000 FCFA	055812694	20 000 FCFA	056837112	30 000 FCFA
055646262	15 000 FCFA	055613823	20 000 FCFA	041021754	30 000 FCFA
055263756	15 000 FCFA			057126890	30 000 FCFA
057694584	15 000 FCFA	056257496	25 000 FCFA	055277632	30 000 FCFA
040347518	15 000 FCFA	057276148	25 000 FCFA	040237270	30 000 FCFA
044632913	15 000 FCFA	050215299	25 000 FCFA	050023411	30 000 FCFA
055828341	15 000 FCFA	056809342	25 000 FCFA		
053563847	15 000 FCFA	057524123	25 000 FCFA		
057925393	15 000 FCFA	055936064	25 000 FCFA		
044371430	15 000 FCFA	056370011	25 000 FCFA		
053309494	15 000 FCFA	055697073	25 000 FCFA		
055501140	15 000 FCFA	057233981	25 000 FCFA		
		053177649	25 000 FCFA		
055635380	20 000 FCFA	056978185	25 000 FCFA		
056778048	20 000 FCFA	053902828	25 000 FCFA		
056181303	20 000 FCFA	055540953	25 000 FCFA		
055707267	20 000 FCFA	044506016	25 000 FCFA		
055356038	20 000 FCFA	044171703	25 000 FCFA		
053117026	20 000 FCFA	056722466	25 000 FCFA		
055483595	20 000 FCFA	056199107	25 000 FCFA		
055566202	20 000 FCFA	050775740	25 000 FCFA		

Gagnant du voyage
pour Dubaï
05 742 97 69

TRAITÉS DE ROME

60 ans déjà

Le 25 mars, l'Union européenne marquera les 60 ans de la signature des Traités de Rome, premier pas vers une Europe unie. Ce sera l'occasion pour les 28 de prendre des mesures pragmatiques et ambitieuses dans certains domaines.

« Dans un monde en proie à une grande période d'incertitude, la célébration du 60e anniversaire des Traités de Rome appelle à une nouvelle prise de conscience sur les dérives que connaît notre époque actuelle et sur le rôle de leader que doit jouer l'Union européenne. Les souvenirs des guerres de 1914 et 1945 et leurs conséquences nous rappellent sans cesse de quel monde d'horreur nous sommes parvenus à nous extraire. A force de volonté », souligne le communiqué de l'UE.

En 60 ans d'existence, l'UE s'est affirmée non seulement comme la deuxième économie mondiale, mais aussi le principal investisseur étranger dans la plupart des régions du monde. « Nous avons acquis une position forte en agissant d'une seule voix sur la scène mondiale, en jouant un rôle clé dans l'élimination des obstacles au commerce en tant que

membre de l'Organisation mondiale du Commerce et en concluant des accords commerciaux bilatéraux avec de nombreux partenaires importants (Canada, Corée du Sud, etc.) », indique-t-il.

Ce positionnement a permis aux entreprises exportatrices européennes de s'épanouir et de créer plus de 30 millions d'emplois. Premier financier mondial d'aide au développement, l'UE investit davantage dans la coopération au développement et l'aide humanitaire que le reste du monde. « Avec 75% de soutien en 2014-2020, l'Union européenne est le seul donateur à travers le monde qui apporte son soutien dans tous les pays fragiles ou en situation de conflit. Pour l'UE, ce n'est pas de la charité : c'est aussi un investissement intelligent dans sa propre sécurité et prospérité. L'aide au développement de l'UE dessert environ 150 pays et se concentre de plus en plus sur les régions les plus pauvres du monde ».

Au Congo, cette organisation a fait de la réduction de la pauvreté et de la protection des plus vulnérables, les domaines prioritaires de sa coopération.

Œuvrant aux côtés de l'Etat congolais et d'autres partenaires, cette organisation s'engage en faveur du bien-être des populations. « A ce titre, la diversification de l'économie, l'exploitation durable de la forêt et le développement local sont les principaux secteurs qui concentrent désormais notre coopération. Mais, le développement ne peut s'opérer sans choix stratégiques : c'est pourquoi nous entretenons également avec le Congo un dialogue politique qui permet d'aborder la gouvernance au sens large ainsi que les questions sur la politique régionale et internationale. Ces échanges s'appuient sur des valeurs de démocratie, de Droits de l'Homme et de gouvernance ».

En 2016, l'Union européenne a consacré plus de 1,5 milliard d'euros à l'aide alimentaire, au logement et aux soins de santé. 120 millions de personnes dans plus de 80 pays ont bénéficié de cet appui. « De plus en plus active sur le terrain sécuritaire, l'Union européenne sera de plus en plus incontournable pour préserver la paix », conclut l'organisation.

Josiane Mambou Loukoula

BRÈVES

Libye

Selon Human Rights Watch, les forces de l'armée nationale libyenne (ANL), sous le commandement du maréchal Khalifa Haftar, auraient commis de graves violations des droits de l'Homme et de crimes de guerre à Benghazi. Les faits remontent au 18 mars 2017, lorsque les forces de l'ANL ont mené une offensive contre les derniers bastions des groupes jihadistes à Benghazi, dont certains ont pris la fuite pendant la nuit. Après plusieurs démentis de la part du commandement de l'ANL, un haut responsable des forces spéciales à Benghazi, Wanis Boukhamada, a réagi, en dénonçant les exactions et promettant de poursuivre et de punir les responsables.

CPI

Les juges de la Cour pénale internationale (CPI) pourraient attribuer vendredi les premières sommes affectées au dédommagement de victimes de crimes de guerre, estimées à plus de 16,4 millions de dollars par les avocats des victimes d'une attaque sur un village RD congolais en 2003. La décision des juges concernant des réparations pour 304 victimes de l'ancien chef de milice congolais, Germain Katanga, serait une étape importante pour la CPI. Germain Katanga, 38 ans, avait été condamné en 2014 à douze années de détention, après avoir été reconnu coupable de complicité de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Le programme des 15^e et 16^e journées réaménagé

La commission ad hoc d'organisation des compétitions nationales a réaménagé le programme des rencontres des 15^e et 16^e journées de la Ligue 1 congolaise.

Prévue pour démarrer le jeudi, selon l'ancien programme, la 15^e journée va être lancée le samedi 25 mars, par les rencontres opposant au stade Alphonse-Massamba-Débat Tongo FC à la Jeunesse sportive de Talangaï, puis Patronage Sainte-Anne aux Jeunes Fauves.

Le 26 mars, trois matches en retard, dont deux à Brazzaville, seront au programme. La Jeunesse sportive de Poto-Poto affronte l'AC Léopards de Dolisie dans le cadre de la 11^e journée, l'Etoile du Congo sera aux prises au FC Kondzo pour le compte de la 6^e journée puis à Pointe-Noire, le Club athlétique renaissance aiglon sera reçu par La Mancha en match comptant pour la 4^e journée. Le 29 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'AS Kimbonguela jouera son match de la 9^e journée contre la JSP. En deuxième explication, Tongo FC affrontera Etoile du Congo en match en retard de la 11^e journée. Au stade Denis-Sassou-N'Goussou à Dolisie, l'AC Léopards recevra l'Interclub toujours dans le cadre de la 11^e journée. La 15^e journée reprendra ses droits le 30 mars à Owando.

L'As Otho le leader recevra le FC Kondzo, 17^e au classement de la 14^e journée. Le 1^{er} avril, Saint-Michel de Ouenzé accueille la JSP et à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé en découdra avec l'ASK. Le 2 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Interclub affrontera l'Etoile du Congo avant le très attendu Diables noirs. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'AS Cheminots jouera face au FC Nathaly's puis La Mancha sera aux prises à l'AC Léopards.

Programme de la 16^e journée

L'avant dernière journée de la phase aller débutera le 4 avril à Brazzaville. Tongo FC en découdra avec le FC Kondzo, avant que la JSP n'accueille l'AS Otho. Le 5 avril, Patronage Sainte-Anne sera aux prises à Nico-Nicoyé puis en deuxième explication, Saint-Michel de Ouenzé affrontera les Diables noirs. A Dolisie, les Jeunes Fauves accueilleront l'AS Cheminots. A Pointe-Noire, La Mancha croisera l'ASK. Le 6 avril, Interclub jouera contre la JST avant le derby Cara-Etoile du Congo. Le match AC Léopards-Nathaly's est reporté à une date ultérieure car à la même période les Fauves du Niari prépareront leur match aller du tour de cadrage face à Mbabane Swallows de Swaziland.

James Golden Eloué

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES

PUBLICATION DU CADRE DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE, EN PREPARATION

Après la mise en œuvre du Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), entre 2008 et 2017, la République du Congo et la Banque mondiale préparent présentement le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PADAC), sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Le PADAC a pour objectif d'améliorer la productivité des filières agricoles et l'accès au marché de groupes de producteurs et de Micro, Petites et Moyennes Entreprises.

Il prend en compte l'ensemble de la chaîne de valeurs et favorise le passage à l'échelle, en appuyant la modernisation de l'agriculture familiale et son évolution vers une agriculture commerciale pour assurer la pérennisation des activités.

Le projet se métra en œuvre à travers trois composantes. La Composante 1 (Appui direct aux producteurs agricoles et aux MPME agroindustrielles) a pour objectif d'augmenter la productivité et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle le long des chaînes de valeur ; et de renforcer la valorisation des produits agricoles. Les appuis fournis dans le cadre de cette composante se feront à travers des subventions à coûts partagés pour un accompagnement dans la production et la commercialisation. Cette composante aura deux sous-composantes (intensification de la production végétale et animale et développement des activités agro-industrielles).

La Composante 2 (Amélioration des infrastructures publiques et du climat des



affaires pour l'agriculture commerciale) a pour objectif de favoriser le développement de l'agriculture commerciale en levant les contraintes en termes d'infrastructures et de climat des affaires. Cette composante aura deux sous-composantes (infrastructures publiques pour le développement de l'agriculture commerciale et gouvernance et cadre juridique pour l'agriculture commerciale).

La composante 3 (renforcement des capacités institutionnelles pour le soutien à l'agriculture commerciale) a pour objectif de renforcer les capacités des services publics et non publics impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet et de permettre un meilleur encadrement et un appui ciblé au développement de l'agriculture commerciale par les services de l'État et d'autres services d'appui (Privés, OSC). En même temps, elle garantit la bonne exécution du projet. Elle a deux sous-composantes (renforcement des capacités des services techniques d'appui publics, privés et OSC, gestion coordination et suivi-évaluation du projet).

Certaines activités du PADAC peuvent avoir des impacts sociaux négatifs sur le patrimoine naturel et culturel durant leur exécution ou pendant leur exploitation. Le projet va intervenir dans des zones à fort potentiel de ressources culturelles physiques susceptibles d'être affectées par des activités potentielles telles les aménagements hydro-agricoles (sites culturels de Mbé) et la réalisation de pistes rurales. D'où la nécessité d'un Cadre de Gestion du Patrimoine naturel et Culturel (CGPC) qui a pour objectif de donner une compréhension claire et approfondie de l'approche à suivre pour réussir au mieux la mise en œuvre du projet, sans causer de conséquences dommageables au patrimoine naturel et culturel de la zone d'intervention.

Le CGPC définit une démarche méthodologique visant à minimiser l'impact du projet sur le patrimoine culturel et la procédure à suivre en cas de découverte de vestiges archéologiques. Le rapport donne un ensemble de données permettant de prévenir et de

gérer les risques potentiels du projet pour les ressources culturelles du milieu. Le CGPC permet aussi d'orienter les futurs inventaires à faire sur un site potentiel et concernant les biens culturels physiques à divers endroits du territoire, mais aussi les monuments architecturaux, les objets archéologiques, les sites naturels, etc.

La conception du document a tenu compte des dispositifs concernant les relations avec les communautés en matière de patrimoine naturel et culturel et a veillé à la conformité avec la législation congolaise et les normes et règles internationales en l'occurrence la PO/BP 4.11 de la Banque mondiale relative à la gestion des ressources culturelles physiques. De la confrontation des différents textes, il ressort qu'il n'y a aucun conflit entre les dispositions des recommandations de gestion du patrimoine naturel et culturel de la Banque mondiale et les politiques de la République du Congo.

Le pays abrite des éléments très significatifs en termes de Patrimoine naturel et

(SUITE PAGE 16)

PUBLICATION DU CADRE DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE, EN PREPARATION

culturel national et mondial. De ce fait, la mise en œuvre de ce projet impactera nécessairement le milieu naturel, le tissu social et partant le cadre de vie dans les zones d'intervention. Ce faisant, il convient de prendre en compte les potentialités culturelles et archéologiques de la zone. C'est dans cette optique que ce cadre a été élaboré. Il vise la sauvegarde et la protection des éléments du patrimoine naturel et culturel physique contre les éventuels impacts négatifs des composantes du projet. La convention de l'UNESCO, la loi n°8-2010 du 26 juillet 2010 portant protection du patrimoine national culturel et naturels et la loi n°9-2010 du 26 juillet 2010 portant orientation de la politique culturelle au Congo et la PO/BP 4.11 de la Banque Mondiale, entre autres, obligent à la préservation et la protection du patrimoine naturel et culturel.

Les actions à entreprendre à l'endroit des ressources culturelles sont des interventions de localisation et de préservation. Les mesures de protection des ressources

culturelles physiques doivent être mises en œuvre à quatre niveaux :

Avant le démarrage des travaux de construction, il faudra procéder à une évaluation des ressources culturelles par des consultations avec les autorités chargées de la protection du patrimoine naturel et culturel national et les habitants des localités concernées afin d'identifier les sites connus ou éventuels qui seront d'office exclus et donc pas impactés.

Lors des aménagements, le prestataire doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne doit pas leur porter atteinte. Pour cela, il devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux.

Si, au cours des travaux de fouille, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, le Contractant doit suivre la procédure prévue par la loi n°

8 - 2010 du 26 juillet 2010 portant protection du patrimoine national culturel et naturel en République du Congo. Ainsi en cas de découverte de ressources culturelles physiques, le Contractant devra saisir le chef du village / quartier, le Maire et le Préfet de la localité puis la Direction Départementale compétente.

A la phase d'exploitation, lorsque des aménagements agropastoraux, des infrastructures marchandes, des routes, des magasins ou des installations électriques, etc. sont à proximité des sites culturels, les mesures doivent être prises afin d'éviter de freiner des pratiques spirituelles ou traditionnelles et d'endommager potentiellement l'identité et les valeurs culturelles locales.

La supervision des activités sera assurée par les Experts Environnementaux et Sociaux du PADAC. La surveillance interne de proximité de l'exécution des mesures environnementales et sociales sera assurée par les prestataires agricoles et des bureaux de contrôle. Le

suivi sera effectué par la Direction Générale du Patrimoine et des Archives (DGPA) et ses Directions Départementales, la Direction Générale de l'Environnement (DGE) et ses services départementaux. L'évaluation sera effectuée par des Consultants indépendants, à mi-parcours et à la fin du projet.

La mise en œuvre des mesures suggérées par le Cadre de Gestion du Patrimoine Culturel du PADAC est de estimée 160 millions de FCFA.

Le Cadre de Gestion du Patrimoine Culturel peut être consulté à l'Unité de Coordination du Projet (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche), Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila, Brazzaville ou sur le site www.agriculture.gouv.cg

Fait à Brazzaville, le 23 mars 2017

Le Coordonnateur du PDARP,

Isidore ONDOKI



IN MEMORIAM



26 mars 2000 - 26 mars 2017, il y a déjà 17 ans que le Seigneur a rappelé à lui, telle est sa volonté, son serviteur Adrien Mowendabeka. En ce jour de triste anniversaire, tes frères et soeurs, tes parents et amis s'uniront en ton nom dans la prière le dimanche 26 mars, en la basilique Sainte-Anne du Congo et à Javouhey. Que ton âme soit en paix.



26 Mars 2017 à 8h00
Sur l'Esplanade du **Ministère des Affaires Etrangères**



Courons pour
l'Égalité et la Parité

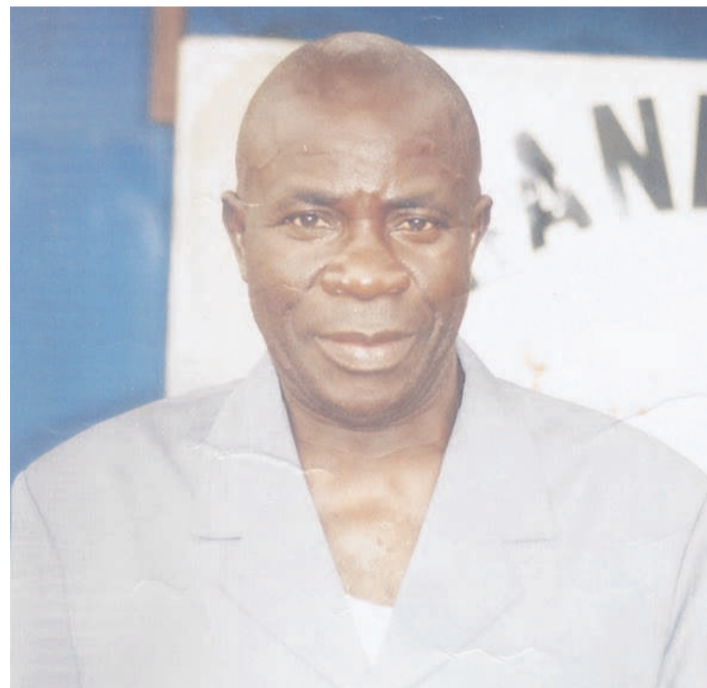
De nombreux
lots à gagner

www.courselacongolaise.com
courselacongolaise@gmail.com
Tel: 05 386 06 05

#lacoursecongolaise
#MFAC



NÉCROLOGIE



Wana Léa, Brice Zoba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère, Albert Babindamana. Décès survenu le 17 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au domicile familial, à Nkombe (Madimbou). L'inhumation aura lieu le samedi 25 mars à Brazzaville.



La famille de la Société nationale d'électricité (SNE) annonce aux amis et connaissances que le programme de l'inhumation de Jonas Liguibanda, alias Jean, laveur de voitures à la SNE, décédé le 11 mars à Brazzaville se présente comme suit :
Vendredi 24 mars :
-9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de CHU ;
-11h00 : recueillement sur place ;
-12h00 : départ pour le cimetière privé Ekoya ;
-16h00 : fin de la cérémonie.

ÉVÉNEMENT

« Congo Na Paris » célèbre les cultures du Bassin du Congo

L'événement aura lieu les 27 et 28 mai prochains au Pan Piper, lieu dédié à l'événementiel, situé dans le 11^{ème} arrondissement de Paris.

La première édition de cet événement culturel est consacrée à une immersion au Congo-Kinshasa. « Nous souhaitons promouvoir divers talents congolais et proposer «le consommateur à la congolaise» », font savoir les organisateurs. « Congo Na Paris », apprend-on, sera décliné en cinq univers distincts afin de donner l'occasion au public de découvrir les multiples opportunités d'investissements qui existent sur les deux rives du fleuve Congo. Les organisateurs prévoient ainsi de mettre en place un salon d'exposition de plus de 1500 m² qui plongera les visiteurs, le temps d'un week-end, dans les rues de Kinshasa. A cet effet, plusieurs activités sont prévues lors de cet événement à savoir: le « Congo Na Paris Forum », un espace de dialogue, de partage d'idées, de réflexion et de networking ouvert aux professionnels, ainsi que des stands pour les entreprises qui souhaitent présenter leurs activités ; le salon du tourisme, pour sa part, fera découvrir les richesses naturelles de la RDC ; le forum de la dynamique sociale est, quant à lui, l'espace des associations et organisations non gouvernemen-



tales (ONG), dédié à la solidarité, au lien social ainsi qu'à la valorisation des actions qu'elles mènent ; le salon de la gastronomie, quant à lui, est destiné à faire déguster et explorer les cuisines congolaises et plus largement africaines dans leurs diversités. Enfin, le festival Congo pop culture a pour objectif de promouvoir les arts et cultures congolais avec une scène dédiée aux talents. « Congo Na Paris est le rendez-vous des natifs et descendants du Bassin du Congo. Il s'adresse aussi à tous les amis, passionnés et amoureux des cultures de cette région phare d'Afrique Centrale. Cette aventure souhaite s'inscrire parmi les initiatives qui portent un regard nouveau sur l'Afrique et apportent une lumière positive sur le Congo », font savoir les organisateurs.

Un rendez-vous qui se veut incontournable

Pour Charlotte Kalala, président du comité d'organisation, l'événement « Congo Na Paris » propose un voyage à la découverte de la région du bassin du Congo. En outre, explique-t-elle, c'est le rendez-vous incontournable des acteurs socioculturels et économiques, des curieux et des amoureux de la culture africaine. « Congo Na Paris est un carrefour de dialogues entre les cultures d'ici et d'ailleurs. De nombreux Congolais résidant dans la ville lumière, se sont engagés dans tous les aspects de la vie politique, économique, sociale, associative et culturelle. Mais que savons-nous réellement du Congo et de sa diaspora ? Congo Na Paris est un événement unique qui a pour vocation de donner un coup de projecteur à cette diaspora, à sa diversité, à ses initiatives, son dynamisme social et économique afin de découvrir ce géant d'Afrique, premier pays francophone au monde par sa superficie et par sa population », fait-t-elle savoir. Bien plus, précise la présidente du comité d'organisation, « Congo Na Paris » est aussi un festival culturel et un forum social, favorisant la diversité et les relations entre les acteurs socio-économiques tournés vers le Congo et sa diaspora.

Patrick Ndongidi

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



MONUSCO

Entre réduction des effectifs et renouvellement du mandat

Le débat prévu le 29 mars prochain au Conseil de sécurité sur les conditions et les moyens de prorogation du mandat de la Monusco vient s'ajouter aux inconnues qui compliquent l'équation de l'alternance politique dans le pays.

Le renouvellement du mandat de la mission des Nations unies au Congo (Monusco) est de nouveau sur la sellette au Conseil de sécurité des Nations unies qui s'apprête, d'ici le 29 mars prochain, à engager un débat à ce sujet. Pour l'heure, la controverse tourne autour de la nécessité ou non de maintenir cette mission onusienne dans sa formule actuelle. Un débat très attendu car de son issue dépendra la suite du processus électoral en RDC qui, théoriquement, est censée réaliser sa première transition politique pacifique via l'organisation, en décembre 2017, des élections présidentielle et législatives.

Ce débat qui se profile sur les conditions et les moyens du renouvellement du mandat de la Monusco est au centre d'une passe d'armes diplomatique entre la France et les Etats-Unis. Car si ces deux Etats membres n'arrivent pas à accorder leurs violons, cela risquerait de plomber le processus électoral en RDC. Une situation qui pourrait alors s'ajouter aux inconnues qui compliquent l'équation de l'alternance politique dans le pays. Qu'à cela ne tienne. Pour les Etats-Unis, considérés comme le plus grand contributeur aux missions onusiennes de maintien de la paix, il serait plus que souhaitable de réduire le soutien financier apporté à la Mo-

nusco et l'effectif des troupes, tous deux jugés coûteux. L'administration Trump a d'ailleurs fait état de la réduction en 2017 de sa contribution financière en faveur des opérations de maintien de la paix. Les Etats-Unis, entend-on dire, ne fourniront cette année que près de 29% du budget de 7,9 milliards de dollars alloués à ces genres d'opérations.

Alors que Washington tient à réduire sa contribution aux efforts de maintien de la paix en RDC via la Monusco, la France, elle, ne jure que par la prolongation du mandat de la Monusco. Paris trouve hasardeux que l'on songe à des réductions drastiques des activités de la Monusco notamment en termes d'effectifs, alors que la RDC fait face actuellement à des turbulences électorales. « La République démocratique du Congo est un immense pays au cœur de l'Afrique, dont la stabilité est clé pour lui-même et pour l'ensemble de la région », a fait observer l'ambassadeur de France aux Nations unies, François Delattre, pendant que des négociations sont en cours sur le niveau des troupes à maintenir dans le cadre de la Monusco. Un point de vue qui n'est très loin de celui exprimé, il y a quelques jours, par le secrétaire général de l'ONU qui a plaidé pour la prorogation du mandat de la Monusco pour une année et son renforcement par l'intégration de 320 policiers supplémentaires. Antonio Guterres a plaidé pour le maintien des 19.000 soldats, observateurs de police et militaires qui constituent les effectifs de cette mission onusienne en RDC.

Alain Diasso

SECTEUR DU TRAVAIL

Les syndicats menacent de débrayer

Deux syndicats parmi les plus en vue du secteur, en l'occurrence, l'Intersyndicale nationale du Congo et de la Dynamique des regroupements socioprofessionnels, accusent le gouvernement de ne pas se soucier le moins du monde des conditions sociales déplorables des agents de l'Etat et autres travailleurs du secteur privé.

La situation sociale des travailleurs congolais, tant du secteur public que privé, ne cessent de se dégrader. Chaque jour qui passe les enfonce dans les méandres d'une précarité avilissante. Avec un salaire mensuel de 60.000 Francs congolais, moins de cinquante dollars, le fonctionnaire congolais peine à nouer les deux bouts du mois. Il est incapable avec cette modique somme, de prendre en charge les besoins les plus élémentaires de sa famille. Entretemps, les officiels se la coulent douce dans un environnement social de plus en plus difficile pour les gagne-petit. Ce constat amer qui brosse un tableau sombre de la situation sociale des travailleurs est contenu dans un mémorandum que des syndicalistes, membres de l'Intersyndicale nationale du Congo et de la Dynamique des regroupements socioprofessionnels, ont adressé au chef du gouvernement, Samy Badibanga. Ce document, à en croire ses signataires, fait office de préavis de grève à l'intention du gouvernement, qui a

jusqu'au début du mois d'avril prochain pour tenter de satisfaire aux exigences des travailleurs. La principale revendication touche à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des agents et fonctionnaires de l'Etat en ce temps de basse conjoncture. Il s'agit principalement pour l'Exécutif national, de réajuster le salaire minimum interprofessionnel (Smig) en vue de l'adapter aux réalités du marché. Il est indiqué, en effet, que depuis 2008, période au cours de laquelle le Smig se négociait à trois dollars, aucun effort n'a été entrepris en vue de son actualisation par rapport à l'évolution du marché. De telle sorte qu'à ce jour, les travailleurs ont perdu jusqu'à près de 50% de leur pouvoir d'achat. « Le dollar, à cette époque-là, équivalait à 550 FC. A ce jour, il se négocie aux alentours de 1360 FC. Nous avons aussi droit à la vie. Il n'y a rien de politique à demander une augmentation du Smig ou de le réajuster », s'alarme Guy Kuku, président de la Confédération démocratique du travail et coordonnateur de l'Intersyndicale nationale.

Si le gouvernement n'entreprend rien dans le sens de répondre positivement à leur requête, les agents et fonctionnaires de l'Etat ainsi que ceux évoluant dans le privé, menacent de décréter début avril prochain une grève générale illimitée.

A.D.

CARITAS

Clôture de l'atelier de démarrage et d'appropriation du PCA national

La clôture de cet atelier a été sanctionnée par une série de recommandations pour pouvoir pérenniser les programmes Villages et écoles assainis, mis en œuvre par le gouvernement congolais grâce à l'appui de l'Unicef.

Cet atelier s'était fixé comme objectifs de permettre aux Caritas diocésains de s'approprier les



Caritas contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations

axes principaux du PCA national (Project Cooperation Agrément national) et renforcer les capacités des acteurs Wash des diocèses dans la communication, la redevabilité et le Wash Fit pour améliorer l'appropriation et la du-

rabilité du programme Wash. L'atelier de démarrage et d'appropriation du Projet d'appui à la capitalisation des canaux et supports de communication pour la promotion de la durabilité des ouvrages WASH, et la redevabilité a connu la participation des délégués des Caritas diocésains de Kisangani, d'Isangi, de Bukavu, Kongolo, Kenge, Kikwit, Lisala, Kisantu, Mbuji-Mayi, Kananga,

tas-Congo, en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire et le Ministère de la Santé publique.

Au cours de cet atelier les participants ont échangé leurs expériences et leurs activités en matière de Villages et écoles assainis. Ils ont également bénéficié d'un renforcement des capacités sur diverses thématiques, notamment dans les aspects liés à la gestion du programme Villages et écoles assainis.

Au-delà du renforcement des capacités, les participants ont acquis une meilleure connaissance du programme Villages et écoles assainis avec sa nouvelle approche, qui est le centre de santé assaini. Ils ont été également interpellés sur la question de la redevabilité et ont eu des échanges sur le plan d'actions qu'ils vont exécuter en 2017.

A la clôture de cet atelier, le coordonnateur national chargé du programme WASH au sein de Caritas Congo, Dieudonné Banza, a exhorté les participants à poursuivre les tâches, qui leur ont été confiées, tout en leur demandant de s'en tenir aux conseils et recommandations issus de l'atelier.

Aline Nzuzi

La RDC participe à la 28^e conférence de la Banque mondiale sur les affaires foncières

Le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi, représente la RDC à la 28^e conférence annuelle de la Banque mondiale sur les affaires foncières et la pauvreté.

C'est depuis le lundi 20 mars que cette conférence a été ouverte en plein centre ville de Washington DC, au siège même de la World Bank où prennent part les personnalités venues de quatre coins du monde pour cogiter autour du thème les affaires foncières et la pauvreté. Pendant plusieurs jours, les participants vont donc réfléchir sur les questions d'adaptation de la gestion foncière et la lutte contre la pauvreté dans le monde. La situation foncière de la RDC a été développée à cette conférence le mardi 21 mars par l'expert de la Banque mondiale, André Tessier. Dans son exposé qui a eu comme thème « Quelles perspectives pour une nouvelle politique foncière en RDC », André Tessier a mis en exergue sur plusieurs failles du système foncier de la RDC. Ces failles, laisse-t-il entendre, bloquent le climat des affaires et ne permettent pas le développement

rapide des investissements. En sus de cela, elles favorisent le désordre « en consacrant une primauté étouffante des droits de l'Etat sur la terre ». Selon cet expert, cette forte domanialité publique éloigne les investissements privés en RDC.

Cette présentation a été suivie par plusieurs interventions, dont celle du Ministre congolais des Affaires Foncières.

Tout en appréciant l'étude de l'expert de la Banque mondiale sur la situation foncière en RDC, Félix Kabange Numbi a apporté quelques éclaircissements. D'abord le patron des affaires foncières de la RDC a souligné que depuis la réalisation de cette étude jusqu'aujourd'hui beaucoup de choses ont évolué. C'est pourquoi, dira-t-il, je préfère parler des perspectives d'avenir que de me terrer sur la situation qui a été peinte tout à l'heure.

Nous avons, fait-t-il savoir, engagé plusieurs réformes foncières notamment sur la loi foncière car le conflit générationnel des textes légaux ne facilite pas les affaires foncières.

« Nous avons rapproché l'administration de la popu-

lation. C'est le sens du passage de 72 à 109 circonscriptions foncières pour remédier à l'éloignement des requérants avec les affaires foncières vu la grandeur de notre pays la RDC. C'est également le sens des journées portes ouvertes au cours desquelles nous nous entretenons directement avec nos compatriotes sur les affaires qui les concernent. Nous faisons de la sensibilisation foncière pour permettre la connaissance de la loi ».

Le ministre des Affaires foncières a également parlé de la numérisation foncière et la sécurisation des titres pour résoudre les problèmes des archives. Dans le cadre du climat des affaires, Félix Kabange Numbi a parlé de la plateforme mise en place. Elle regroupe le ministère des Finances, le ministère des Affaires foncières, l'Agence nationale de la promotion des investissements et la Fédération des entreprises du Congo (Fec).

Les expériences foncières du Bénin, Sénégal et Mali ont été aussi partagées aux participants à la 28^e conférence de la Banque mondiale sur les affaires foncières et la pauvreté.

A.Nz.

COOPÉRATION

La Turquie et le Congo prêts à dynamiser leurs échanges commerciaux

La Turquie est invitée au lancement du nouveau programme d'information « Destination - Pays » du service extérieur de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire, prévu pour le 6 avril prochain. Ce, après l'entretien entre Can Incesu, l'ambassadeur de la Turquie au Congo et Sylvestre Didier Mavouenzela, président de ladite chambre.

« Destination Pays » ou « Journée Pays » est une nouvelle offre de la CCIAM qui consiste à mettre en lumière les opportunités d'un pays avec lequel se développe ou peut se développer un courant d'échanges commerciaux avec le Congo. Cette « journée Turquie » va inaugurer une série d'autres activités à venir avec d'autres

pays du monde.

Au cours de cet entretien, Can Incesu a informé l'équipe dirigeante de la chambre consulaire de Pointe-Noire du vœu de son pays de voir les entreprises congolaises participer à une série de rendez-vous économiques qui ont lieu en Turquie.

De son côté, la chambre consu-



La photo de famille entre la délégation turque et les responsables de la CCIAM
Crédit photo:DR»

laire par le biais de Sylvestre Didier Mavouenzela a mis à profit

cet échange pour suggérer au diplomate turc la participation

des entreprises de son pays déjà à l'affût d'opportunités en Afrique depuis un certain temps à participer à la première convention internationale d'affaires dénommée Lisanga qui aura lieu du 12 au 14 juin 2017. Lisanga est une initiative de la CCIAM destinée aux entreprises d'Afrique, d'Europe mais aussi à celles des autres pays intéressés par le continent africain.

Signalons qu'Evelyne Tchichelle, secrétaire générale de la CCIAM a également pris part à l'entretien entre le diplomate turc et le président de la CCIAM.

Hervé Brice Mampouya

SÉCURITÉ MARITIME

Lancement officiel de l'exercice militaire multinational « Obangame Express 2017 »

Débutées le 20 mars, les manoeuvres militaires maritimes dénommées « Obangame Express 2017 » ont été officiellement lancées ce jeudi 23 mars dans la salle de conférence du quartier général de la zone militaire de défense numéro 1 en présence du contre amiral, chef d'état-major de la marine nationale congolaise André Bougnabea Moundanza et du général Jean Olessongo Ondaye respectivement directeur et contrôleur opérationnel de cet exercice. Objectif : améliorer la coopération régionale et la sensibilisation au domaine maritime.

Cet exercice militaire est organisé par le commandement de la marine américaine pour l'Afrique (NAVAF) et leurs partenaires à travers le programme du commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom). Obangame signifie en langue fang « Mettons-nous ensemble ». Obangame Express est donc un exercice naval multinational et annuel avec déploiement des forces à terre et en mer au profit des pays de la côte ouest africaine (Afrique centrale et de l'Ouest).

Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les pays du Golfe de Guinée en vue de mieux lutter contre l'insécurité maritime. Il a pour objectifs d'entraîner les marines des pays du Golfe de Guinée à assurer les missions de la sécurité maritime (SECMAR), promouvoir l'interopérabilité entre les Centres opérationnels de la marine (COM), tester l'applicabilité des accords régionaux, former et sensibiliser les acteurs aux technologies de surveillance maritime, sensibiliser les acteurs à l'application du droit en mer et la collaboration entre les agences nationales.

Le but de cet exercice est aussi de tester les forces maritimes multinationales dans diverses opérations navales en vue d'ac-

croître leur capacité, en tant que forces communes, pour permettre aux pays du Golfe de Guinée de dissuader la piraterie, la pêche illégale, le trafic illicite et d'autres menaces maritimes.

Lors du lancement de cette activité, le contre amiral André Bougnabea Moundanza a rappelé que la piraterie et les actes de violence dans le Golfe de Guinée ont certes baissé, mais ils ne sont pas encore vaincus. Il faut même craindre, que cette forme de trêve, utilisée parfois par les pirates pour faire évoluer leurs modes opératoires, endorme les professionnels de la sécurité maritime.

« Au Congo, comme dans la plupart des pays riverains du Golfe de Guinée, nous voyons les marines renâtrer, les centres maritimes d'éveil et de partage des informations se mettre en place. Les progrès sont là, mais le chemin à parcourir demeure long et difficile. Obangame est une coalition des pays africains, européens et américains, engageant aussi bien les marines militaires avec d'autres entités civiles et militaires. Les partenaires civiles de la sécurité maritime ne sont pas des observateurs distants de cet exercice, mais des acteurs de premier plan. Toutes les réformes et tous les efforts seront vains si au bout de la chaîne les forces navales des

pays du Golfe de Guinée ne sont pas capables de mener des opérations maritimes, dans le respect des lois internationales, en garantissant la sécurité du personnel et en toute coordination les différentes administrations en charge de l'action de l'Etat en mer. Cet exercice est à nos jours, le projet le plus approprié, pour entraîner les personnels, les adapter aux nouvelles technologies, et surtout leur apprendre à se connaître, et à travailler ensemble », a-t-il indiqué.

Remerciant pour sa part les organisateurs pour le choix porté sur Pointe-Noire en vue de la mise en œuvre de cet exercice, le général Jean Olessongo Ondaye a eu les mots suivants : « Le choix porté sur notre circonscription opérationnelle comme théâtre des opérations de l'exercice Obangame Express 2017 est pour les troupes congolaises et toute la chaîne de commandement de la force publique, non seulement un honneur, mais aussi une opportunité à saisir afin de sortir de la théorie et s'approcher au plus près de la réalité opérationnelle, cette réalité que les contingences mondiales pourront nous imposer un jour », a-t-il signifié.

Cette pratique durera douze jours et s'achèvera vendredi 31 mars prochain.

Etaient aussi présents à cette activité de diverses autres autorités militaires et préfectorales des départements de Pointe-Noire et du Kouilou et des invités.

Notons que la direction internationale de cette opération se trouve à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Séverin Ibara

PRINTEMPS DES POÈTES

Les lauréats du concours de poésie sont connus

À l'occasion de la 19e édition du Printemps des poètes, l'IFC a organisé un concours de poésie en langue française afin de valoriser la jeune génération poétique. La cérémonie de remise de prix aux lauréats a eu lieu il y a quelques jours à Pointe-Noire en présence de Jean-Luc Delvert, consul général de France dans cette ville.



Les lauréats du concours ensemble avec quelques personnalités culturelles de Pointe-Noire/ crédit photo:IFC»

Chaque année, l'IFC récompense les meilleurs poèmes originaux et inédits soumis à ce concours.

À travers cette activité, il révèle au public de nombreux écrivains de talent qui, sans nul doute, deviendront des références pour la littérature congolaise.

Ce concours a été gratuit et ouvert à tout le monde. L'expérience a été belle, les participants ont été inventifs et ils ont démontré par leur talent, comment ils étaient capables de faire vivre la langue française et la culture avec passion. Certains d'entre eux, ont même réussi à séduire le jury en prouvant leur talent de littéraire. Ils ont étonné et surpris les membres du jury avec des poèmes qui ont capté leur attention avec des introductions percutantes, des dialogues qui sonnaient juste et des intrigues palpitantes dès les premiers mots.

Avec son poème « la folle de Kigali » Gilles Doua a remporté le premier prix du jury dans la catégorie adulte. Le deuxième prix du jury a été attribué à Junior Bienvenu Massamba pour son poème

« Etang ».

Vited' Esperance Ntsiloulou Miland a quant à lui remporté le premier prix du jury dans la catégorie jeunes avec le poème « nouveau regard » et le deuxième prix a été décerné à Godeline Patrick Milan-

dou pour son poème « Afrique ». Le premier prix du public dans la catégorie jeunes est revenu à J'esper Vladimir Nkouka, pour son poème « La plume du monde », Brice Vivien Batota, remporte le deuxième prix grâce à son poème « Kidnapping ».

Dans la catégorie adulte c'est Merveille Lucidany qui remporte le premier prix avec son poème « L'âme bantoue », le deuxième prix a été attribué à Elvis Jamir Cantrell Tchicaya pour son poème « L'amour donne des ailes » et enfin le Prix spécial du public a été attribué à Guy Magloire Nzaou Kivoumi pour son poème « Le temps des mots ».

Le prix cout de cœur de l'IFC revient à Rufin Paterne Mouenzi, pour le poème « Une triste nouvelle » en hommage à Jean Baptiste Tati Loutard.

Hugues Prosper Mabonzo

IN MEMORIAM

Les années passent, mais ton amour demeure à jamais dans nos cœurs meurtris d'espérance.

Le temps n'altère pas notre amour et nous vivons dans son souvenir. Tu demeures toujours vivante dans nos cœurs,

24 mars 2002

24 mars 2017

Voilà 15 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regrettée Madame Coussoud née Pandhet Julienne Angélique .

En ce jour de triste anniversaire, son époux, ses enfants et petits-enfants, sa famille et amis, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle et les invitent à prendre part à la messe ou à s'unir d'intention pour le repos de son âme, le dimanche 26 Mars 2017 à 10 heures en l'église Saint-Paul de Bilala.



Bienvenue à l'agence **SIRRAH**

Votre nouvelle étoile

de **BGFIBank Congo** à Pointe - Noire

Boulevard Charles de GAULLE, Rond-point Kassai.

Retrouvez nos produits et services en agences :

- Crédit
- Epargne / Placement
- Cartes bancaires nationales et internationales (VISA)
- BGFIMobile, BGFIAAlert, BGFIOOnline
- Transfert d'argent BGFIEExpress, Western Union.



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

MOTS FLÉCHÉS N°143

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

EXASPÉRANTE	JOUR DE REPOS	COURSE À PIED	DISCOURS	STYLE DE SCULPTURE	LEVIER À MAIN	CE QUE DOIT PAYER LE CLIENT
REMUER DANS TOUS LES SENS	EAU D'ÉVREUX	MARQUES DU TEMPS	UN DES SENS	IL A SIX FACES	NE GARDERAI PAS	
			DOCTEUR MUSULMAN			
RASSEMBLEMENT						
AUTEUR ITALIEN						
		CAPITALE DE LA NORVÈGE		AUPRÈS DE		
		COMPRIS		ACCESSION AU TRÔNE		
C'EST UNE BOURRIQUE				CHÂTEAU POUR DIANE DE POITIERS		IL EST CHAUD ET SABLONNEUX
LÉTAIN SYMBOLISÉ				PAREILLE		
		C'EST NICKEL		CHUTE DE DÉBIT DE LA MÈME MÈRE		
		RÉSINE MALODORANTE				
DESSIN SUR LA PEAU					IL RAPPORTE À LA BELOTE	
APPUIENT						
			FAUTEUR DE TROUBLES			ILS BLONDISSENT EN ÉTÉ
LIEU D'AISANCES	DÉFORMÉ POUR UN CHEVAL			PREMIÈRES LETTRES		ILS S'INFORMENT SANS SE FAIRE REMARQUER
	BÊTE DES BOIS			PRÊTE-NOMS		
	APPRÊT DE MIROIR	ALTÉRATION DE NOTE	FAIT DES MONTAGNES			
			EXISTES			
ANALYSÉ AVEC SOIN				CROCHETS DOUBLES		
BAVARD SUR PERCHOIR				FACULTÉ PARISIENNE		
		C'EST FOU			SAPEUR-POMPIER	
		COUVERTURE SOCIALE			CÉLÈBRE PHARMACIEN	
CONCERNÉE			FAUX MARBRE			AFFIRMÉ
SUBTILITÉS			ATTENDRI			
				REPOS ENFANTIN		
COUVERT D'UNE TOISON	BON POUR DÉSIGNER		HOMME DES REMPARTS			
			QU'IL FAUDRA BIEN RÉGLER		MANCHES AU TENNIS	

SUDOKU N°143

>FACILE

	1		9					3
6		7	1				4	2
			2	3			1	7
	2				8			
9		6					8	3
			6					5
4	5		2	9				
	7	2			1	9		6
	8				6		7	

>MOYEN

8						2	7	
			2		6	5		
2	9			5				8
			3		8	7	5	2
		8	5		7	4		
3	5	7	6		2			
6				2			4	5
		3	1		4			
	4	2						6

>DIFFICILE

	8	4			2			
9							6	4
5			9			3		
		5	3	7			4	
	3	9	5		8	7	2	
	6			2	9	1		
		2			7			3
8	5							1
			6			8	5	

MOTS CROISÉS N°143

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Transport rapide. - 2. Saisie. - 3. Belle ovation. Elle doit tout faire pour qu'on soit en bonne voie. - 4. On affirme que le sommeil l'est. - 5. Réservé au copain. Corde de violon. A pu pratiquer le dé-jeuner sur l'herbe. - 6. Oiseau grimpeur. Albi est son chef-lieu. - 7. Aimée d'Héraclès. A des mailles à l'envers et à l'endroit. - 8. Plutôt embarrassante. - 9. Petits cours. Mollusque. - 10. Préposition. Vapeur d'eau. Sa prise est difficile.

>VERTICALEMENT

A. Femme fatale. - B. Comme dans. Sur la Bresle. Indication en musique. - C. Feu roulant. Ils sont à envoyer. - D. Poisson marin à squelette cartilagineux. - E. Il tape volontiers sur le système. Choisi. - F. Gadolinium. Année lumière. Refuge de colombes. - G. Variation du niveau général des océans. - H. Utile pour mener sa monture. Fait du hasard. - I. Tenir au chaud. Pulsions. - J. Culottées.

MOTS À MOTS N°143

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① ELLE + RIVE = [] [] [] [] [] [] [] []
- ② ATRE + INNE = [] [] [] [] [] [] [] []
- ③ PORE + NUÉE = [] [] [] [] [] [] [] []

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°142

F	E	M	F	P	A
D	A	R	T	R	E
C	E	R	E	M	O
D	E	C	A	P	E
S	I	G	R	E	S
E	G	E	E	N	E
A	S	E	R	T	A
O	S	E	E	L	I
M	A	L	T	E	T
L	E	S	A	A	N
E	L	S	A	P	E
A	U	S	I	N	A
D	I	S	C	O	I
T	U	E	P	A	S
R	E	D	R	E	S

MOTS CROISÉS N°142

I	M	P	E	N	S	A	B	L	E
N	O	U	V	E	A	U	A	N	
D	I	R	E	I	T	E	M	S	
I	S	E	R	E	E	T	A	I	
C	I	E	T	A	L	E	L		
A	R	A	S	E	R	U	S	E	
T	S	T	G	E	L	E	R		
E	T	A	V	E	N	E	R	A	
U	E	F	I	N	E	R	I		
R	E	M	I	T	E	T	E	S	

SUDOKU N°142

7	2	3	4	5	8	9	1	6
6	4	5	2	1	9	7	3	8
8	9	1	6	3	7	4	5	2
1	3	2	5	7	4	8	6	9
4	6	9	1	8	2	5	7	3
5	8	7	9	6	3	1	2	4
2	7	8	3	4	1	6	9	5
3	5	4	7	9	6	2	8	1
9	1	6	8	2	5	3	4	7
8	6	9	5	4	2	7	1	3
1	4	2	7	8	3	5	9	6
3	7	5	6	9	1	8	4	2
7	5	4	9	2	8	6	3	1
6	9	3	4	1	7	2	5	8
2	8	1	3	5	6	9	7	4
4	1	7	2	6	5	3	8	9
9	3	6	8	7	4	1	2	5
5	2	8	1	3	9	4	6	7
6	9	3	5	8	4	1	2	7
8	2	1	9	7	3	4	5	6
5	4	7	1	2	6	8	3	9
7	5	6	3	1	9	2	8	4
4	1	8	7	5	2	9	6	3
9	3	2	4	6	8	5	7	1
3	8	5	6	9	1	7	4	2
1	7	4	2	3	5	6	9	8
2	6	9	8	4	7	3	1	5

MOTS À MOTS N°142

1/ MÉTAIRIE - 2/ ÉMERAUDE - 3/BRIÈVETÉ

40° ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CARDINAL EMILE BIAYENDA

Des milliers de fidèles ont participé à la célébration eucharistique

L'évêque de Belley-Ars en France, Mgr Pascal Roland, a présidé le 22 mars à la place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville la messe comptant pour la célébration du 40° anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda, décédé en 1977

Cette messe a regroupé de nombreux fidèles venus des quatre coins de la ville de Brazzaville ainsi que d'ailleurs, en présence du président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, représentant le chef de l'Etat ; de quelques ministres ainsi que du postulateur de la cause de béatification, venu de Rome. En effet, c'est une place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur inondée de foules qui a abrité cette cérémonie. Dans son homélie tirée du livre de Matthieu 5 : 1-12, Mgr Pascal Roland a prêché sur la béatitude. Selon lui, le cardinal Emile Biayenda était considéré comme le Curée d'ARS d'Afrique car il avait pour modèle et idéal Saint Jean-Marie Vianney. Selon cet évêque, le cardinal Emile Biayenda n'a pas écouté les sirènes du monde, qui attirent vers des mirages, promettent des bonheurs factices et rendent finalement l'homme malheureux. « Il n'a pas prêté l'oreille aux promesses fallacieuses qui prétendent que le bonheur serait dans la possession des richesses matérielles, dans l'exercice d'un pouvoir sur les autres, dans les honneurs mondains. Car il le savait, toutes ces choses sont passagères... », a indiqué Mgr Pascal Roland.

Revenant sur les différentes publications du cardinal défunt,

l'évêque de Belley-ARS a rappelé qu'Emile Biayenda était convaincu d'être tout petit devant Dieu et pauvre. C'est un homme humble au cœur ouvert pour recevoir l'amour de Dieu et le redonner sans compter à tous ses frères.

dans le fait que la violence a été stoppée. Aujourd'hui, frères et sœurs, nous sommes encore témoins des guérisons profondes attribuées à l'intercession de papa Emile Biayenda. Chaque fois, il y a non seulement la gué-



Les participants; crédit photo Adiac

Homme de dialogue qui prenait tout son temps pour écouter chacun attentivement, le cardinal Emile Biayenda a toujours œuvré pour le bien commun. Tout ceci en banalisant l'esprit de haine, violence, vengeance et les rivalités. « Emile Biayenda a été conduit à donner lui aussi sa vie jusqu'à mourir en martyr. La fécondité de ce martyr se vérifie

raison d'une personne qui grandit dans la foi similaire mais cela se traduit aussi par une paix qui se répand dans son entourage, des réconciliations qui s'opèrent, des témoignages qui font progresser la vie fraternelle », a poursuivi l'orateur.

Plaidoyer pour la béatification et la canonisation

Né en 1927 à Mfinka-Bitungu à Maléla-Bombé, petit village de Mpangala, situé non loin de Kindamba, dans le Pool, le cardinal Emile Biayenda avait reçu la barrette cardinale le 5 mars 1973 à l'âge de 46 ans. Plus jeune cardinal d'Afrique, il est mort à l'âge de 50 ans. Ainsi, pour célébrer l'an 40 de sa mort, une série d'activités organisées, parmi lesquelles

tion du serviteur de Dieu Emile Biayenda devenir une réalité. « C'est le souhait le plus ardent qui nous anime et qui constitue l'élan indéfectible de notre prière permanente. Dans la foulée des 40 ans de la mort du cardinal Emile Biayenda, nous avons voulu prier pour les autres personnalités mortes le même mois et la même année que lui (les présidents Marien Ngouabi et Alphonse Massamba Débat », a-t-il rappelé, saluant la présence des parents de ces illustres disparus, du représentant du président de la République ainsi que des délégations étrangères.

Pour le président de la commission pastorale pour les personnes handicapées de l'aumônier des sourds muets, l'abbé Xavier Mbemba Bissemu, le cardinal Emile Biayenda leur a laissé un héritage d'enseignement qui mérite d'être exploité. « Depuis quelques années, il y a un procès, un dossier concernant la cause de béatification et de canonisation du cardinal Emile Biayenda. C'est ce qui justifie la présence des canonistes venus pour soutenir les chrétiens catholiques congolais qui continuent à prier pour que cette cause de canonisation aboutisse. Cela nous renforce aussi dans notre foi de chrétien et donne encore l'espérance que cela aboutira dans les jours ou les mois à venir », espère-t-il.

Parfait Wilfried Douniama

un pèlerinage au montage, un colloque sur le cardinal, un concert de chants et un tournoi de hand-ball. S'exprimant à cette occasion, l'archevêque métropolitain de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, a invité les participants à prier sans cesse pour que la cause de béatification du cardinal puisse aboutir. Il souhaite voir la volonté et l'attente de la béatifica-

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015 2009
(63) suite du numéro précédent

2009 connaît une actualité foisonnante : le 12 avril de cette année, l'orchestre Bantous de la capitale, 50 ans d'existence, se produit dans la mythique salle de spectacles parisienne, L'Olympia Bruno Coquatrix ; à la suite des conventions et congrès successifs des 27 pays qui constituent le District multiple 403, Maître Alexis Vincent Gomès, avocat et ancien bâtonnier, du Lions Club Eucalyptus depuis 1983, est proposé candidat au poste de directeur international ; après le décès de son fondateur, le RDPS (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social) tient son deuxième congrès ordinaire statutaire. 59 membres composent le bureau politique dirigé par Bernard Mbatchi, le tout nouveau président national ; décès, le 7 juin 2009, à Barcelone, d'Omar Bongo, président du Gabon, à l'âge de 73 ans. C'est un ami du Congo qui s'en va ainsi. Fin de partie pour Jean-Baptiste Tati-Loutard, écrivain, homme politique et ministre des Hydrocarbures, décédé le 4 juillet 2009, à Paris (France). Last but not least, Dix-sept candidats sur la ligne de départ de l'élection présidentielle : Joseph Hondjuila Miokono (RFD), Jean Ebina (indépendant), Ange-Edouard Pongui (Upads), Anguios Nguanguia Engambé (indépendant), Bertin Pandi Ngouari (indépendant), Ernest Bona-

venture Mizidy Bavoueza (Mis), Denis Sassou N'Guesso (majorité), Michel Marion Mandzimba-Ehouango (Association Marien-Nguouabi et éthique), Joseph Kignoumbi Kia Mboundou (indépendant), Jean-François Tchibinda Kouangou (indépendant), Mathias Dzon (ARD), Rigobert Ngoulali (Arc) Nicéphore Fylla Saint-Eudes (PRL), Christophe Moukouké (Upads fond jaune), Guy Romain Kinoussia (UDR-Mwindu), Marcel Guitoukoulou (Congrès du peuple), Clément Mierassa (PSDC). La DGAE a transmis leurs dossiers, samedi 13 juin, à la Cour constitutionnelle qui en a recalé 4 (Pongui Ange Edouard, Guitoukoulou Marcel, Ngoulali Rigobert, Moukouké Christophe). Les 13 autres candidats sont retenus. Le 6 juillet 2009, alors que Martin Mberi, président-fondateur des FDR (Forces de rassemblement) appelle, au cours d'une conférence de presse, ses militants à voter pour le candidat Denis Sassou N'Guesso, les candidats de l'opposition souhaitent, le lendemain, le report du scrutin. Sans effet. Le 9 juillet 2009, Raymond Zéphirin Mboulou confirme la tenue du scrutin à la date fixée.

Il y a trente ans, le 6 août 1979, décédait, à Lagos, au Nigéria, Marie Bella, artiste musicienne qui a marqué l'histoire de la musique congolaise. Danseuse du

ballet Diaboua, chanteuse dans l'orchestre Cercul Jazz de Ntounta Mamadou et Franklin Boukaka, fondatrice et chef du Ballet Bella, elle était née à Yaba, district d'Ewo (actuel) département de la Cuvette Ouest. Depuis, son décès, elle a sombré dans un regrettable anonymat ; du 3 au 7 août 2009 se tient la septième édition du Fespam (Festival panafricain de musique) au stade Eboué à Brazzaville, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui, à cette occasion, décore les Bantous à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur création. En effet, c'est le 15 août 1959, que cet orchestre emblématique de la musique congolaise et africaine fait sa sortie officielle au bar dancing « chez Faignond », un an, avant l'accession du Congo à l'indépendance. C'est Jean-Serge Essous, le chef de l'orchestre Bantou qui reçoit cette décoration des mains du chef de l'Etat. Au moment où s'achève le Fespam, le 7 août 2009, Pascal Kakou, « dirigeant émérite du football », se couche définitivement ; quelques jours après, le 14 août 2009, treize chefs d'Etat, autant de représentants de chefs d'Etat, d'institutions panafricaines et bien d'autres, assistent, à la cérémonie de prestation de serment, de Denis Sassou N'Guesso, suite à son élection, au premier tour du scrutin du

12 juillet 2009. Dans son discours d'investiture, pragmatique et volontariste, le fraîchement élu président affiche sa volonté de rupture - déjà ! - Que d'espoir suscité alors ! Peu après cette investiture pleine de promesses, la mort, une fois de plus, se glisse dans les interstices de l'actualité. Le professeur Joseph Elenga Ngaporo, universitaire et homme politique décède en France, le jeudi 27 août 2009. Le samedi 29 août 2009, une autre cérémonie d'investiture se tient à Diosso. Moe Makosso IV, du clan Nkodji, succède à Moe Tati. La composition de la nouvelle équipe gouvernementale, répartie en quatre pôles, est publiée le 15 septembre 2009. Vers la fin de l'année, Bernard Kolélas décède en France, le 19 novembre 2009, à l'âge de 76 ans. Ancien maire élu de Brazzaville, ancien Premier ministre du président Pascal Lissouba, il est le président-fondateur du Mccdi. Dix jours après, le 29 novembre 2009, Jean-Serge Essous, ancien chef des orchestres Ok Jazz et Bantous de la capitale, tire sa révérence. C'est dans un contexte sépulcral que le pasteur Ntumi rentre à Brazzaville, où il prend ses fonctions de « délégué général près la présidence de la République, chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre ». Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU